

TERMINALE SPECIALITE SES – 2024/2025

LYCEE du PARC IMPERIAL NICE / Juliette Hay

COMMENT EXPLIQUER L'ENGAGEMENT POLITIQUE DANS LES SOCIETES DEMOCRATIQUES ?

Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre que l'engagement politique prend des formes variées (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée).- Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques).- Comprendre que l'engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, âge et génération, sexe).- Comprendre la diversité et les transformations des objets de l'action collective (conflits du travail, nouveaux enjeux de mobilisation, luttes minoritaires), des acteurs (partis politiques, syndicats, associations, groupements) et de leurs répertoires.
---	--

Notions principales :

Engagement politique, Participation politique conventionnelle, Participation politique non conventionnelle, Consommation engagée, Militantisme, Parti politique, Association, Syndicat, Action collective, Conflit social, Mouvement social, Répertoire d'action collective, Paradoxe de l'action collective, Incitations sélectives, Rétributions symboliques, Structure des opportunités politiques, Capital militant, Conflit du travail, Nouveaux Mouvements Sociaux, Lutte minoritaire.

Notions complémentaires : Lobbying interne, Lobbying externe.

PLAN

I. QUE RECOUVRE L'ENGAGEMENT POLITIQUE ?

A) LA DIVERSITE DES FORMES DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE CITOYEN

- 1° Les diverses formes de participation politique
- 2° L'articulation entre les dimensions individuelles et collectives de l'engagement

B) LA DIVERSITE DES ACTEURS

- 1° Les structures traditionnelles du militantisme
- 2° Le développement d'organisations plus informelles

C) LA DIVERSITE DES REPERTOIRES D'ACTION COLLECTIVE

II. LES LOGIQUES DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE FACE AU PARADOXE DE L'ACTION COLLECTIVE

A) LE PARADOXE DE L'ACTION COLLECTIVE D'OLSON

B) LES INCITATIONS SELECTIVES COMME REPONSES AU PARADOXE DE L'ACTION COLLECTIVE

C) LES RETRIBUTIONS SYMBOLIQUES COMME REPOSE AU PARADOXE DE L'ACTION COLLECTIVE

D) LA STRUCTURE DES OPPORTUNITES POLITIQUES FACTEUR EXTERNE INFLUENCANT L'ENGAGEMENT POLITIQUE

III. LES DETERMINANTS SOCIAUX DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE

A) CSP, NIVEAU DE DIPLOME ET ENGAGEMENT POLITIQUE

- 1° La sur-représentation des cadres et des diplômés de l'enseignement supérieur
- 2° Un engagement politique de plus en plus adossé aux ressources scolaires

B) GENRE ET ENGAGEMENT POLITIQUE

C) AGE, GENERATION ET ENGAGEMENT POLITIQUE

IV. LES « NOUVEAUX » OBJETS DE L'ACTION COLLECTIVE

A) QUEL DECLIN DES CONFLITS DU TRAVAIL ?

B) DE NOUVEAUX ENJEUX DE MOBILISATION COLLECTIVE

- 1° La théorie des Nouveaux Mouvements Sociaux ...
- 2° ... reste toutefois à nuancer
- 3° Le féminisme comme exemple de « nouvel » objet de mobilisation
- 4° Le développement des « luttes minoritaires »

INTRODUCTION

La science politique est une science sociale qui s'intéresse au pouvoir politique, à la manière de le conquérir et de l'exercer. Notre étude va porter sur l'engagement politique au sein des régimes démocratiques contemporains, en particulier de notre démocratie française. Pour Abraham Lincoln, 16^{ème} président des Etats-Unis, la démocratie correspond au « *gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple* ». Ce régime politique nécessite donc la participation des citoyens par un engagement aux formes et motifs variés. Dans notre démocratie représentative, la conquête du pouvoir se fait par le processus électoral - une manière pacifiée de changer, ou non, de dirigeants. On comprend alors à quel point les événements du 6 janvier 2021 au Capitole à Washington marquent une crise institutionnelle aux Etats-Unis et combien les régimes démocratiques sont fragiles.

Aussi, dans un premier temps, nous verrons ce que recouvre l'engagement politique, plus particulièrement une diversité de ses formes, acteurs et répertoires d'action. De plus, nous interrogerons sur les logiques de l'engagement qui permettent de dépasser le paradoxe de l'action collective via les incitations sélectives, les rétributions symboliques et les structures des opportunités politiques. D'autre part, notre analyse expliquera les déterminants de l'engagement politique aussi variés que la PCS, le niveau de diplôme, le genre, l'âge et la génération ; avant de comprendre l'évolution des objets de la mobilisation collective au travers de l'étude des Nouveaux Mouvements Sociaux.

I. QUE RECOUVRE L'ENGAGEMENT POLITIQUE ?

Objectifs :

Comprendre que l'engagement politique prend des formes variées (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée).

Comprendre la diversité des acteurs de l'engagement politique (partis politiques, syndicats, associations, groupements) et de leurs répertoires.

Concepts principaux : *Engagement politique, Participation politique conventionnelle, Participation politique non conventionnelle, Conflit social, Militantisme, Parti politique, Association, Syndicat, Répertoire d'action collective, Consommation engagée.*

Concepts complémentaires : *Lobbying interne, Lobbying externe.*

Problématique : la vie démocratique se limite-t-elle au vote ?

Il s'agit de montrer que l'engagement politique peut prendre des formes variées. L'idée centrale est de montrer que l'engagement politique ne se résume pas à l'engagement dans la politique. Si rejoindre un parti politique ou voter sont bien des formes d'engagement privilégiées, d'autres actions peuvent aussi être interprétées comme telles (y compris des actions qui peuvent sembler plus individuelles, comme la consommation engagée).

Cet axe ne contient pas vraiment de référence explicite à la sociologie politique, il est principalement descriptif.

A) LA DIVERSITE DES FORMES DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE CITOYEN

1° Les diverses formes de participation politique

Document 1. Comment caractériser les différentes manières de s'engager politiquement ?

Plus que leur impact, c'est leur légitimité qui distingue les différentes formes de participation politique. [...] C'est ce que reflète la distinction faite classiquement en science politique entre formes « conventionnelles » et « non conventionnelles » de participation politique. La première catégorie désigne le vote et l'ensemble des pratiques en lien avec le processus électoral. [...] La participation non conventionnelle regroupe des pratiques protestataires telles que la manifestation, la grève, la pétition (qui sont les formes légales de participation non conventionnelle) mais aussi des pratiques illégales telles que le boycott¹, l'occupation d'un bâtiment, la séquestration, le recours aux armes...

[...] La distinction met bien en évidence le fait que, dans les démocraties représentatives, toutes les formes de participation ne bénéficient pas de la même légitimité. [...] Cette hiérarchisation ne se limite pas à la sanction des formes violentes ou illégales; elle conduit aussi à donner une valeur supérieure aux formes de participation liées à l'élection de représentants. [...] Le rapport à la manifestation illustre bien cette hiérarchie. [...] Les gouvernements en place [...] la réduisent à la mobilisation d'une minorité, qui s'oppose à la majorité électorale, ou à une forme d'expression qui ne saurait se substituer à celle des urnes. C'est le sens de la phrase attribuée au Premier ministre Jean-Pierre Raffarin en 2003: « ce n'est pas la rue qui gouverne ! »

Anne-Cécile Douillet, *Sociologie politique*, Armand Colin, 2017.

1. La provocation à la discrimination ou l'entrave à une activité économique sont illégales, même si les poursuites aboutissent souvent à des « non-lieux ».



▲ Une affiche du Parti animaliste pour les élections européennes du 26 mai 2019, à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais).

Q1. Reliez chaque concept à sa définition.

Engagement politique

*

- Tous les comportements politiques qui ne relèvent pas du vote et qui passent par des pratiques contestataires légales (pétition, grève, manifestation) ou illégales (occupation de locaux, boycott, blocus, action violente ...).

Participation politique conventionnelle

*

- Vote et militantisme dans un parti politique ou un syndicat (ex. lors d'une campagne électorale).

Participation politique

*

non conventionnelle (« protestataire »)

- Action individuelle ou collective motivée par des valeurs politiques dans le but de participer à la conquête du pouvoir ou de l'influencer.

Q2. Combien de participation politique existe-t-il ? En quoi se distinguent-elles ?

L'engagement politique est une notion complexe car ses modalités sont multiples.

Il existe 2 types de participation : une participation conventionnelle et une participation non conventionnelle. Les actions collectives non conventionnelles, expressives et contestataires sans illégalité ou violence, qui s'adressent aux détenteurs du pouvoir et sont autonomes par rapport à lui, sont de plus en plus reconnues dans les États démocratiques.

Q3. Pourquoi peut-on dire que le parti animaliste a utilisé les registres conventionnels et non-conventionnels ?

En se présentant à des élections - comme les Européennes de 2019 – le parti animaliste joue sur les deux registres conventionnels et non-conventionnels. Son but n'est pas réellement de conquérir le pouvoir mais

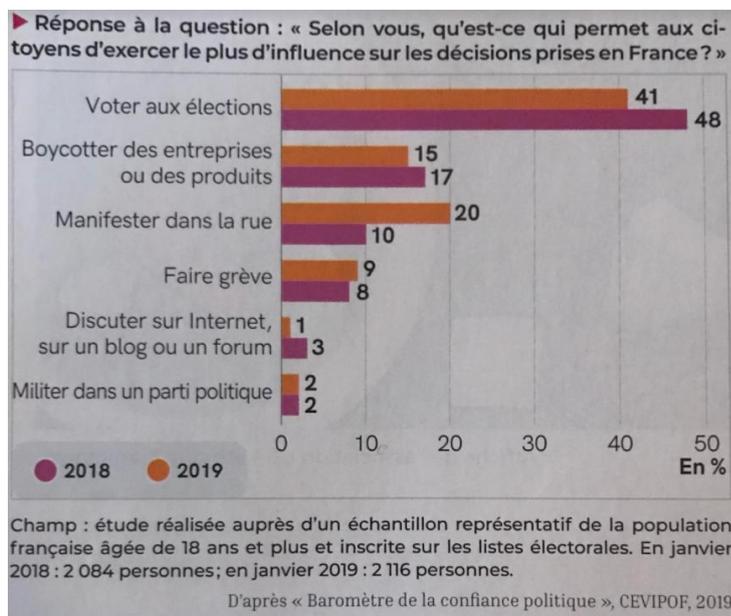
d'utiliser la campagne électorale pour sensibiliser l'opinion publique et le pouvoir politique à sa cause c'est-à-dire le bien-être animal.

<https://www.youtube.com/watch?v=DgzcLfQJLPI>

Remarque : L'engagement politique via le **vote des électeurs du parti animaliste** qui défendent principalement la cause des animaux, l'arrêt de la souffrance animale et la mise en place de droits pour les animaux ; donc opposés à la chasse, à l'élevage intensif ou bien encore à la corrida.

Ces électeurs auraient pu aussi choisir de rejoindre des associations qui militent contre l'élevage intensif par exemple, ou bien d'autres qui recueillent les animaux en détresse. Ils pourraient aussi cesser de consommer de la viande qui provient de l'élevage industriel par exemple mais ils ont décidé de voter pour ce parti car c'est le seul qui propose un programme correspondant à leurs convictions personnelles. Ils accusent les autres partis de ne pas prêter suffisamment attention à la cause animale. Même si ce parti animaliste a très peu de chance d'avoir des élu-e-s, il peut tout-de-même être pertinent de voter pour lui, car cela permet de créer un débat public autour de certaines revendications du parti. Ce débat public peut ensuite aboutir ou non à des prises de décisions politiques. On appelle un « vote de conviction ».

Document 2. Les formes de participation politique les plus efficaces selon les Français



Question. Que traduit la distinction entre participation politique conventionnelle et non conventionnelle ? Justifiez votre réponse.

La distinction entre participation politique conventionnelle et non conventionnelle traduit la priorité donnée au vote qui reste la forme de participation politique la plus fréquente.

En effet, selon le Baromètre de la confiance politique du Cevipof, en 2019, 41% des Français considèrent que le vote est l'un des deux moyens permettant le plus efficacement d'influencer les décisions prises, tandis que 20% choisissent la manifestation et 9% la grève. On peut toutefois souligner qu'entre 2018 et 2019, la conviction d'une efficacité de la manifestation a doublé.

Remarque : en 2017, année pourtant marquée par une abstention relativement forte, 86% des électeurs inscrits ont voté à au moins un des quatre tours de scrutin.

En définitive, l'opinion publique a plutôt tendance à délégitimer la participation non conventionnelle.

[Pour le professeur (issu du Collège de France) :

La séparation entre participation politique conventionnelle et non conventionnelle est discutable car des pratiques peuvent se trouver à la frontière : par exemple, les manifestations de l'entre-deux-tours en avril 2002, la présentation de listes « animalistes » lors des dernières élections européennes, De même, le militantisme communiste s'est longtemps constitué autour d'un modèle d'engagement pluriel, à la fois au parti et dans la galaxie des syndicats et associations qui lui étaient liés (CGT, Secours populaire...).

Attention ! Dans *La contre-démocratie* (2006), Pierre Rosanvallon analyse même la critique croissante envers les représentants élus comme une transformation (et non une crise) de la démocratie dans les pays occidentaux : « cette contre-démocratie n'est pas le contraire de la démocratie ; c'est plutôt la forme de démocratie qui contrarie l'autre, la démocratie des pouvoirs indirects disséminés dans le corps social, la démocratie de la défiance organisée face à la démocratie de la légitimité électorale ».]

2° L'articulation entre les dimensions individuelles et collectives de l'engagement

Document 3. La consommation engagée

Témoignage de Paul Glineur, 19 ans, Sciences Po Paris

« Depuis bientôt deux ans, je suis presque devenu végétarien, ne mangeant de la viande que lors des fêtes de fin d'année ou au restaurant. Je pense que réduire sa consommation de viande est l'acte écologique le plus fort que l'on puisse réaliser. Je fais au quotidien d'autres petites actions simples et concrètes mais qui font du bien à la planète et au porte-monnaie.

Sur mon campus, il y a énormément d'étudiants qui diminuent drastiquement leur consommation de viande ou ont complètement arrêté d'en manger à cause de la souffrance animale ou pour des raisons écologiques. Beaucoup font également le tri des déchets. Pratiquement tous les étudiants sont conscients du problème écologique, mais certains ne changent pas leurs habitudes. Cela ne les dérange pas de manger de la viande tous les jours.

Politiquement, je suis un peu perdu mais j'aimerais bien un coup d'accélérateur sur la transition écologique ainsi que des encadrements plus forts et des punitions pour les grands lobbys ».

« Écologie, la nouvelle génération passe aux actes », *Libération* donne la parole à des jeunes de 20 ans ou moins, 15 mars 2019.

VIDEO Sophie Dubuisson Quellier, "La consommation engagée comme économie morale" - YouTube

Q1. L'engagement politique se limite-t-il aux pratiques collectives?

L'engagement politique ne se limite pas aux pratiques collectives. Il peut également prendre la forme d'actions plus individualisées.

« Un certain nombre de collectifs offrent aujourd'hui des répertoires d'action concrets qui permettent aux militants d'y trouver les modes d'expression individualisés qu'ils recherchent. » (Barrier, Dubuisson-Quellier, 2007).

Q2. Donnez des exemples d'engagement politique individualisé.

Exemples d'engagement politique individualisé : action antipublicitaire, achats de produits issus du commerce équitable, consommation engagée, éco-gestes, marches pour la décroissance, etc.

Q3. Qu'appelle-t-on la consommation engagée?

Consommation engagée = choix de consommation d'un individu qui cherche à être en accord avec ses valeurs ou ses convictions.

Q4. Donnez des exemples de consommation engagée.

Exemples : consommation de produits considérés comme vertueux (ex : les produits biologiques ou ceux issus du commerce équitable, produits responsables respectueux de l'environnement, de l'emploi local), par le boycott de produits, d'entreprises ou de pays dont on considère les pratiques sociales, environnementales, citoyennes ou géopolitiques nocives, par des actions anti-consommation, etc.

Q5. Quelle est la particularité de la consommation engagée ?

Sophie Dubuisson-Quellier, dans *La consommation engagée*, souligne la particularité de la consommation engagée qui est une action collective qui se fonde souvent sur des engagements individualisés et la recherche de résultats rapides d'une action concrète.

Remarque : selon une enquête du CREDOC, en 2006, en France 44% des personnes interrogées ont déclaré tenir compte dans leurs achats des engagements de citoyenneté des entreprises, soit 6 points de plus que quatre ans auparavant.

B) LA DIVERSITE DES ACTEURS

1° Les structures traditionnelles du militantisme

Document 4. Les différents acteurs de l'engagement politique

Type d'association selon le domaine associatif	Ensemble	Hommes	Femmes
Pratique d'une activité culturelle ou sportive	24	26	22
Sport	18	20	16
Culture	9	8	10
Associations tournées vers la convivialité	13	12	14
Loisirs (comités des fêtes, clubs de bridge...)	8	8	7
Club de 3 ^e âge, de loisirs pour personnes âgées	4	3	4
Religion, culte, groupe paroissial	3	2	3
Défenses de droits ou d'intérêts	17	18	17
Action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative ¹	6	5	7
Défense de droits et d'intérêts communs ²	4	3	4
Protection de l'environnement	2	2	1
Syndicat (hors groupement professionnel)	7	8	5
Groupement professionnel hors syndicat (professeurs, musiciens...)	2	3	2
Parti politique	1	2	1
Ensemble des associations	42	44	40

1. Associations d'aides aux personnes en difficulté, soutien scolaire...

2. Parents d'élèves, associations de consommateurs, de locataires...

Lecture : en 2013, 20% de la population masculine âgée de 16 ans ou plus avaient adhéré à au moins une association sportive au cours des 12 derniers mois.

Champ : personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en ménages ordinaires en France métropolitaine.

Carine Burricand *et al.*, « Trente ans de vie associative. Une participation stable mais davantage féminine », *Insee première*, 11 janvier 2016.

Document 5. L'engagement associatif : l'exemple de Greenpeace



Manuel Spé SES Hachette 2020

Q1. Qu'est-ce que le militantisme ?

Militantisme = activité d'une personne luttant activement pour une cause (ex : adhésion à un parti politique, distribution de tracts, affichages, marche, sit in, etc.).

Q2. Qui sont les différents acteurs de l'engagement militant ?

On distingue 3 types d'acteurs de l'engagement militant : les partis politiques, les associations et les syndicats. De chacun résulte un engagement respectivement partisan, associatif et syndical.

Q3. Comment définit-on chaque type d'acteurs ?

- **Les partis politiques**

Parti politique = organisation rassemblant des membres qui partagent des valeurs communes. Son objectif est la conquête et l'exercice du pouvoir.

Le militantisme politique prend place notamment au sein des partis politiques.

- **Les associations**

Association = groupement de personnes de statut privé, librement constitué pour un objectif déterminé, et sans but lucratif. De fait, en dehors des entreprises poursuivant un but lucratif, toutes les organisations de la société civile sont en fait des associations.

Exemple association culturelle ou sportive, celles tournées vers la convivialité : loisir (comité des fêtes, club de bridge), club du 3ème âge, associations religieuses, associations de droit ou d'intérêt (par exemple humanitaire caritative, groupement de professionnels, protection de l'environnement ...), ONG ...

- **Les syndicats**

Syndicat = association de personnes destinée à la défense d'intérêts professionnels communs.

La France est un pays dans lequel le taux de syndicalisation est relativement faible (9% selon l'OCDE en 2016, bien loin des 67% de salariés suédois syndiqués).

Q3. Analysez les données les plus marquantes (entraînement EC2/EC3/Dissertation).

Selon l'Insee (Burrigand & al., 2016), en 2013, 42% des Français âgés de 16 ans ou plus, ont adhéré à au moins une association au cours des 12 derniers mois, 17% à une association de défense des droits ou d'intérêts mais seul 1% avait adhéré à un parti politique. La différence de taux d'adhésion entre les hommes et les femmes est de 4 points et seulement d'1 point pour les associations de défense des droits et des intérêts.

[Pour le professeur :

Document. Vers la fin du militantisme ?

« Les jeunes ne s'intéressent plus à la politique. Cette rengaine revient lors de chaque année électorale, comme en 2017 : [...] 20 % seulement des 18-29 ans ont voté à l'ensemble de ces scrutins et leur taux d'inscription sur les listes électorales est au plus bas. [...] Ce constat ne traduit cependant pas forcément un désengagement global de la jeunesse : on observe plutôt une reconfiguration de leurs formes de mobilisation. Le sociologue Jacques Ion avait parlé, dès les années 1990, d'un "engagement post-it", un rapport plus pragmatique et moins idéologique à l'action. L'image du post-it, qu'on colle puis décolle, vient signifier un engagement plus sporadique. [...] Avec pour conséquence un multi-engagement et des changements de cause plus fréquents. "Les associations connaissent ainsi un turnover plus important et ont des durées de vie un peu plus courtes", résume Mathilde Renault-Tinacci¹. [...] Cette transformation s'inscrit également dans une remise en question du mode de gouvernance des acteurs existants. "Ils ne veulent plus se voir imposer une idéologie par un discours dogmatique [...]" nuance Laurent Lardeux¹ [...]. Du coup, de nouvelles formes militantes émergent,

comme le mouvement Nuit debout lancé au printemps 2016. "Apparaissent des organisations plus horizontales avec des prises de décision issues de modèles assembléistes, fonctionnant par consensus ou consentement", explique Mathilde Renault-Tinacci. [...] Autre mouvement de fond : le numérique. [...] De nombreux outils, rassemblés sous l'expression *civic tech*, se sont multipliés, balayant un large champ d'activité : pétition, participation à des concertations en ligne, ou encore veille sur l'activité des élus, etc. Certains connaissent un succès massif, comme change.org ou avaaz.org. »

■ Justine Delépine, « L'engagement post-it est au goût des jeunes », *Alternatives économiques* n° 374, 1^{er} déc. 2017.

¹. Sociologues.

Q5. Peut-on parler de la fin du militantisme ?

Plutôt que d'une fin du militantisme, le politiste Jacques Ion parle d'une transformation du militantisme, dans le sens d'un engagement plus « distancié », lié au processus d'individualisation.

En effet, Jacques Ion, distingue un modèle de militantisme historique du « militant affilié » d'un modèle d'engagement renouvelé du « militant affranchi » :

- Dans le militantisme historique, le « **militant affilié** » qui s'engageait dans des organisations de "masse" dans lesquelles son individualité était peu reconnue (peu autonome), pour une très longue durée (engagements d'une vie), au nom d'idéologies généralistes (comme le marxisme) ; son engagement était total (peu de place pour la vie privée : l'individu mettait de côté sa vie personnelle au profit de l'engagement collectif).

(issu du Collège de France) :

l'individu adhère sans réserve à l'organisation, perçue comme un ensemble qui le dépasse et s'impose à lui. L'engagement est intensif, le militant ne remet en cause ni les objectifs du mouvement, ni le fonctionnement de l'organisation. Les structures d'engagement sont verticales et capables de couvrir de nombreuses dimensions de la vie sociale.

Exemple : le Parti communiste est emblématique de ce fonctionnement. Très hiérarchisé, il voit graviter autour de lui une myriade d'organisations associatives (comme le Secours populaire) ou syndicales (comme la CGT) auxquelles sont souvent affiliés ses membres. Ce fonctionnement se retrouve au parti socialiste.]

- Le « **militant affranchi** » cad « **post-it** » moins exigeant. Cette nouvelle figure du militantisme liée au processus d'individualisation, s'impliquerait plutôt dans des associations horizontales d'individus (peu hiérarchisées), exigerait de plus en plus souvent une expression en son nom propre et la valorisation de ses expériences personnelles, serait défiant envers l'entrée dans des collectifs trop contraignants, rechercherait avant l'engagement idéologique, à intervenir concrètement, ici et maintenant. Les militants affranchis revendiquent d'une certaine manière un « droit à la porte

ouverte » cad un **droit au désengagement** : on s'engage pour des périodes plus courtes et/ou irrégulièrement, et en changeant souvent d'organisation ou de fonction. La vie privée et l'individu y reprennent leurs droits ; le passage d'une cause à l'autre est fréquent. On s'engage à des degrés divers, chacun apportant ce qu'il peut en termes de temps et de compétences.

De nouveaux groupements sont par ailleurs spontanés ou non déclarés et les contraintes organisationnelles ou institutionnelles tendent à être rejetées : *exemple lors du Mouvement des Gilets Jaunes.*

Aujourd'hui, on retrouve un **engagement plus pragmatique** dans :

- le **rapport à l'action** : on recherche davantage l'action concrète, de proximité et efficace. Les objectifs sont plus délimités, précis et atteignables. On attend de son action un résultat concret où l'on puisse reconnaître son apport personnel.

- le **rapport au temps** : on s'engage « ici et maintenant » cad immédiatement et concrètement, à court terme.

Or, l'engagement pragmatique n'est pas pour autant synonyme de dépolitisation. Attention donc à ne pas conclure trop rapidement à une disparition de ce que Jacques Ion appelle les militants affiliés.

Remarque : C'est en 1988 avec un mouvement de grève des infirmiers et surtout des infirmières, la profession étant très féminisée, que sont apparues les « coordinations » - forme d'organisation éphémère où la démocratie directe joue un grand rôle et qui contourne les syndicats. Ces coordinations infirmières ont existé durant 3 ans et ont obtenu gains de cause sur certaines de leurs revendications.

Suite à des incidents survenus en 2016, fort mouvement de coordination similaire dans la police : les policiers mécontents se sont organisés en association là encore pour contourner les syndicats qu'ils jugent trop proches du ministère de l'intérieur ; les policiers étant pourtant très fortement syndiqués, environ à 70%, en raison de la cogestion concernant les carrières (mutations, avancement...).

Ces deux exemples illustrent les difficultés rencontrées par les syndicats en France depuis la fin des années 1980 (ce que nous analyserons dans notre IVème partie)]

2° Le développement d'organisations plus informelles

Si l'engagement partisan, syndical ou associatif représente l'essentiel des possibilités d'engagement politique, on peut néanmoins signaler l'existence de groupements plus informels comme l'illustre l'ensemble du doc 6

Document 6. Exemples de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, des Gilets Jaunes et des Altermondialistes

VIDEOS

Notre-Dame-des-Landes : qui sont les zadistes ? Comment vivent-ils ? (lesechos.fr) (jusqu'à 2'48)

France Culture (2458) La ZAD de Notre-Dame-des-Landes : l'esthétique de la résistance - YouTube

ZAD de Notre-Dame-des-Landes — Wikipédia (wikipedia.org)

La ZAD de Notre-Dame des Landes



Le mouvement des Gilets Jaunes :



Le mouvement altermondialiste :



Q. Qu'illustrent le documentaire et les photographies choisies ci-dessus ?

Leur définition est plus difficile car elles sont des organisations moins codifiées. Les coordinations en font partie. Elles se créent souvent en opposition à une activité syndicale perçue comme très hiérarchique ou soupçonnée de complicité avec le pouvoir politique.

Aussi se développent des **organisations informelles et horizontales**

EXEMPLES :

- Comme les **ZAD** (« **Zones A Défendre** ») qui utilisent les zones occupées pour y développer des projets à vocation politique et/ou sociale, avec absence de structuration et ouverture à toute personne souhaitant s'y rendre. Les militants animant une ZAD sont surnommés les « **zadistes** ».
- D'autre part, le **mouvement des Gilets jaunes** a été porté par des **regroupements informels, notamment via les réseaux sociaux, dans le refus explicite de l'affiliation à une organisation politique ou syndicale ou de la constitution d'une organisation structurée**. Ainsi, si une part significative des « Gilets jaunes » est engagée ou s'est engagée dans un parti, un syndicat ou une association (respectivement 17, 32 et 38%), le **mouvement s'est assez largement caractérisé par une aversion à la représentation politique et syndicale** (Bedock & al., 2019).
- Enfin, le mouvement altermondialiste constitue un vaste rassemblement d'individus et d'organisations mobilisés contre la mondialisation libérale et ses conséquences négatives (financiarisation de l'économie mondiale, montée des inégalités, endettement des pays pauvres, injustice sociale, dégradations environnementales, atteintes à la démocratie...). Ses composantes sont très diverses (associations environnementales, de défense des droits de l'homme, de solidarité internationale, ONG, syndicats, partis politiques), mobilisées sur différentes problématiques.

C) LA DIVERSITE DES REPERTOIRES D'ACTION COLLECTIVE

[ancienne version : 1° L'analyse de Charles Tilly

Charles Tilly : chercheur américain en sciences sociales (1929-2008)



Charles Tilly forge la notion de répertoire d'action collective dans La France conteste en 1986. Il a montré que la place des syndicats et des actions nationales est un répertoire d'action collective historiquement situé dans le temps en distinguant deux répertoires d'action politique en France sur le temps long de la période préindustrielle (1650 – 1850) à la période industrielle (1850 – 1980).]

La diversité des formes de l'engagement ne désigne pas seulement la diversité des organisations ; mais également la diversité des formes d'actions protestataires.

Document 7. La diversité des formes d'action protestataire

Les modalités d'action pour défendre collectivement une cause sont extrêmement variées : présenter des candidats aux élections, intervenir auprès d'élus ou de hauts fonctionnaires, faire signer une pétition, manifester [...]. La notion de « répertoire d'action collective » offre une grille de lecture de cette diversité. À travers cette notion, l'historien Charles Tilly souligne que tous les moyens de défendre une cause ne sont pas utilisés par n'importe quel groupe à n'importe quel moment : les acteurs mobilisés agissent en puisant dans un « répertoire » borné, d'une part par les technologies, le système politique, les traditions historiques d'un pays et, d'autre part, par les normes de justice qui prévalent dans le groupe, ses routines de fonctionnement et l'expérience accumulée. [...]

La notion de répertoire d'action permet notamment à Charles Tilly de souligner l'évolution historique des modes de protestation. Il distingue ainsi deux grands répertoires d'action historiques, avec un basculement au XIX^e siècle.

	Le répertoire « localisé et patronné »	Le répertoire « national et autonome »
Échelle de mobilisation	Locale (à proximité des lieux où vivent ceux qui protestent)	Coordination nationale des mouvements de protestation (à destination du pouvoir central)
Cadre de mobilisation	Communautés constituées (villages...) cherchant le soutien de « patrons puissants » (notables locaux : prêtre, châtelain)	Organisations spécialisées (syndicats et autres groupes d'intérêt)
Modes d'action	Protestations inscrites dans des rites sociaux, détournés (fêtes religieuses, carnaval, charivari)	Actions visant spécifiquement à porter des revendications (grèves, manifestations, réunions électorales)

Érik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, 2015.

Q1. Associez chaque concept à sa définition.

Action collective	*	<ul style="list-style-type: none">• Ensemble des moyens d'agir en commun dont dispose un groupe à un moment donné pour défendre une cause sur la base d'intérêts partagés. Il diffère selon les acteurs et selon les périodes.
Mouvement social	*	<ul style="list-style-type: none">• Action collective où plusieurs groupes sociaux antagonistes s'affrontent pour modifier le rapport de forces existant entre les parties.
Conflit social	*	<ul style="list-style-type: none">• Action collective qui remplit trois critères : un groupe organisé et mobilisé, des revendications portant sur un changement dans l'ordre social et la désignation d'un adversaire.
Répertoire d'action collective	*	<ul style="list-style-type: none">• Action concertée d'un groupe en vue d'atteindre des objectifs communs.

Un répertoire d'actions collectives est donc **très large** et peut prendre la forme **d'actions violentes ou pacifiques** et des **formes plus ou moins structurées** comme les manifestations ou l'hacktivisme (piratage informatique à des fins politiques).

[Quelle analyse fait Charles Tilly de l'évolution des répertoires d'actions collectives ?

Charles Tilly distingue :

- Un **modèle « local-patronné »** a dominé jusqu'en 1850 : il est centré sur des communautés et des corporations et l'action collective se développe essentiellement à l'échelle locale. La mobilisation passe par des notables (souvent les nobles ruraux ou le bas clergé). Il fonctionne en détournant les pratiques autorisées par la dérision (effigies, carnivals, jeux de rôles), les revendications s'expriment sous des formes symboliques et parfois violentes.

- Puis il a été relayé par un **modèle « national-autonome »** : l'action collective est centrée sur le cadre national pour correspondre aux autorités politiques, ce sont les acteurs eux-mêmes qui agissent directement à travers des organisations (syndicats et associations), de nouvelles formes de mobilisation se développent, moins violentes (grèves, assemblées générales...), les revendications s'expriment explicitement (elles sont donc rationalisées) ; enfin l'action se déroule dans les lieux les plus visibles et médiatiques, plus proches du pouvoir (manifestations parisiennes...).

Attention ! La nationalisation des mobilisations n'a pas pour autant fait disparaître les mobilisations locales => plusieurs répertoires d'action peuvent cohabiter à un moment donné.

Comment Charles Tilly explique-t-il une telle évolution ?

Cette évolution des répertoires de l'action politique est analysée par Tilly comme une réaction à trois changements structurels au 19ème siècle :

- l'industrialisation : la révolution industrielle (et le développement du salariat et la concentration du capital qui l'accompagnent),

- l'étatisation / nationalisation : l'extension et la centralisation de l'Etat et le développement (cf I : les partis politiques aussi se sont nationalisés),
- la démocratisation des sociétés : développement de la participation politique démocratique.]

Q2. Pourquoi ceux qui s'engagent dans une action collective doivent-ils sélectionner la manière de mobiliser leurs ressources?

Les répertoires d'action sont contraints par les ressources à disposition.

Aussi, ceux qui s'engagent dans une action collective doivent sélectionner la manière de mobiliser leurs ressources avec les moyens dont ils disposent pour se faire entendre de manière optimale. Ils doivent donc opérer des choix, puisqu'ils ont des ressources limitées (Allocation optimale des ressources rares : le temps passé à organiser une manifestation ne pourra pas être utilisé pour mener des actions en direction des médias, par exemple).

[Pour le professeur (issu du Collège de France) :

Analyse de Tilly : portée historique :

Avant la RI, moyens de communication limités, donc communautés surtout locales et faible nationalisation des enjeux.

Les mobilisations protestataires se distinguent alors par trois caractéristiques.

- se déploient à l'échelle locale ;
- recherchent le soutien d'un notable, en demandant sa protection ou en sollicitant son intermédiation pour accéder à une autorité plus lointaine ;
- utilisent le détournement de rituels préexistants (parodie de procession, violence exercée contre un mannequin de paille...).

Puis, mi XIXème : passage de ce répertoire d'action « local-patronné » à un répertoire « national-autonome »

→ Essor de la structuration et la nationalisation des revendications, qui se tournent vers l'État grâce à l'émergence des moyens de transport modernes + presse nationale à grand tirage + autorisation des activités syndicales en 1884 + le vote en 1901 de la loi sur les associations

La protestation s'éloigne du patronage des notables et s'organise de manière autonome, avec des rituels (la grève, la manifestation) qui lui sont propres. La plus grande organisation de la protestation s'accompagne aussi d'une maîtrise croissante de la violence.

A un instant donné, chaque groupe social dispose d'un répertoire d'action qui lui est propre. Le recours aux barricades est ainsi caractéristique de mobilisations étudiantes.

D'ailleurs, le recours à la violence est suffisamment ancré dans les répertoires d'action collective de certains groupes pour être anticipé et pris comme une donnée par les pouvoirs publics.]

Q3. Expliquez la phrase soulignée du document 8.

Les répertoires d'actions dépendent à la fois des groupes qui se mobilisent et du contexte dans lequel ils le font.

Chaque groupe a une **expérience et des ressources propres**.

En revanche, **l'évolution politique ou sociale** explique que l'on ne fasse pas les mêmes choix au sein d'un répertoire donné.

Exemples de contextes et de critères déterminants le répertoire d'action collective : rôle des réseaux sociaux dans le mouvement des Gilets Jaunes, la difficulté à manifester dans la Chine communiste, les défilés syndicaux le 1er mai, l'habitude et l'expérience en termes de blocage dans les mouvements étudiants, en termes de barrage filtrant pour les routiers ...

Q4. Ces dernières années, avez-vous vu apparaître de nouvelles formes de protestation qui viennent enrichir ce répertoire ?

Ces dernières années, le répertoire d'action collective s'est enrichi d'actions tournées vers les médias. Par exemple, les FEMEN (organisation féministe) ont choisi de protester en se dénudant lors d'évènements particulièrement médiatisés.

<https://www.bing.com/videos/search?q=femen&&view=detail&mid=49BD02C1DA76B87CEA1F49BD02C1DA76B87CEA1F&&FORM=VRDGAR&ru=%2Fvideos%2Fsearch%3Fq%3Dfemen%26FORM%3DHDRSC3>

Les groupes mobilisés doivent « traduire » leurs revendications et actions dans des formats correspondant aux temps, aux exigences de simplification et de force visuelle des médias qui jouent ici un rôle prépondérant dans les moyens utilisés par les acteurs de mobilisation collective.

Internet a aussi contribué à convaincre l'opinion publique.

Exemple : diffusion par des vidéos dénonçant les conditions de vie des animaux dans les abattoirs / Affaire Lola / Situation des femmes iraniennes etc.

Q5. Dans quels buts les mobilisations ont-elles recours aux médias ?

Les mobilisations ont recours aux médias non pas forcément pour convaincre directement ceux qui occupent le pouvoir mais d'**influencer** voire **modifier l'opinion publique** sur certains sujets, généralement en jouant sur le registre des émotions plus que de la réflexion.

Et ainsi **faire entrer dans le débat public la cause défendue en forçant les partis politiques à s'en emparer et à se positionner** et éventuellement **voter des mesures** allant dans le sens de la défense des causes des actions collectives.

(Ou encore des actions qui ressemblent à des « performances », filmées et ensuite diffusées sur les réseaux sociaux.)

ILLUSTRATION

Document 8. Attirer l'attention des médias pour convaincre l'opinion publique

Les mouvements sociaux émergents se feraient les promoteurs d'un radical renouvellement du répertoire de l'action collective, dont les cibles comme les modes d'expression auraient changé. Le but ne serait plus de faire plier un adversaire en s'engageant dans un rapport de force, mais de convertir un public à la justice de sa cause en se présentant sous les traits aimables d'individus déterminés sans jamais être agressifs. Le spectaculaire et l'humour seraient dans cette optique privilégiés, car les mieux à même de sensibiliser à la cause et de convaincre de sa légitimité et de sa pertinence. Les termes de happening et de performance, issus de l'art contemporain, s'appliquent à des réalisations militantes ainsi basées sur une forme de théâtralisation [...]. Ainsi, des fêtes intempestives organisées par Jeudi noir lors de visites d'appartements aux loyers prohibitifs. [...] Le succès est tout d'abord médiatique : les reportages consacrés à ces groupes se multiplient, qui soulignent combien « de tels happenings bousculent le jeu classique des manifestations en y introduisant créativité, surprise et amusement ».

Lilian Mathieu, *La démocratie protestataire*, Presses de Sciences Po, 2011.



En 1993, l'association Act Up recouvre l'obélisque de la place de la Concorde à Paris d'un préservatif géant à l'occasion de la journée mondiale contre le Sida. L'association est réputée pour ses modes d'action spectaculaires, au fort écho médiatique.

Q6. Par quels moyens Act up et les associations citées dans le texte cherchent-elles à influencer les décisions politiques?

Act Up et Jeudi noir utilisent des **manifestations spectaculaires** pour donner une à leurs revendications une **forte visibilité**.

Ces associations cherchent à avoir un **écho médiatique** et ainsi **influencer l'opinion publique** pour **inciter les décideurs politiques** à agir dans leur sens. C'est du Lobbying externe.

Q7. Recherchez d'autres exemples de recours aux médias par des actions collectives dans le but de toucher l'opinion publique.

Actions spectaculaires et campagnes sur les réseaux sociaux de Greenpeace, de Sea Shepherd, L214, etc.

Exemple : janvier 2021 : fin de la vente des chiens et des chats dans les animaleries, fin des delphinariums etc. (Ces mesures ne s'attaquent pas, pour le moment, à la question de l'élevage en raison des enjeux économiques.)

[Selon vous, quel élément principal peuvent expliquer qu'une association cherche à obtenir un fort écho médiatique et non à convaincre directement les pouvoirs publics ?

Car certaines associations n'ont pas d'accès direct aux pouvoirs publics.

Q. Qu'en est-il des mobilisations du Lobbying interne

Enfin, on note aussi le recours à l'expertise pour le lobbying interne qui se fait directement avec les pouvoirs publics pour les convaincre (exemples : dans le domaine de la santé, de l'écologie ...).

Q. Après avoir effectué des recherches personnelles, expliquez en quoi les mobilisations du mouvement altermondialiste relèvent d'un nouveau répertoire d'action collective.

Les mobilisations du mouvement altermondialiste correspondent à un nouveau répertoire d'action collective, « transnational et solidariste » :

- Les espaces de référence des **mobilisations** débordent les frontières nationales (lors des mobilisations anti-G8 ou des forums sociaux par exemple), et ces dernières reposent sur des réseaux internationaux, dont la coordination est grandement facilitée par internet ; les **revendications et thématiques** elles-mêmes (endettement, financiarisation, rôle des institutions internationales) sont **transnationales**.

- L'**absence d'organisation centralisée et hiérarchisée** est caractéristique du mouvement altermondialiste, qui fonctionne sur le mode horizontal du réseau. Encore une fois, Internet tend à faciliter ce mode de fonctionnement.

- La montée de l'**expertise**, la construction de dossiers comportant des données techniques et scientifiques, le rôle accru des armes juridiques prolongent le processus de pacification entamé par le « modèle national-autonome », voire rationalisent la protestation sur des savoirs scientifiques. Plusieurs organisations du mouvement altermondialiste, comme l'association ATTAC (qui dispose d'un Conseil Scientifique), recourent en effet à ces mobilisations dites « expertes ».

Le répertoire d'actions du mouvement altermondialiste est donc très divers : organisation d'événements militants et festifs, de débats, « d'alter-villages », manifestations, pétitions, expertise scientifique, actions en justice, certaines composantes mènent des actions violentes (black blocks)... Cette grande variété de modalités d'action militante s'explique par la diversité de ses composantes.]

II. LES LOGIQUES DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE FACE AU PARADOXE DE L'ACTION COLLECTIVE

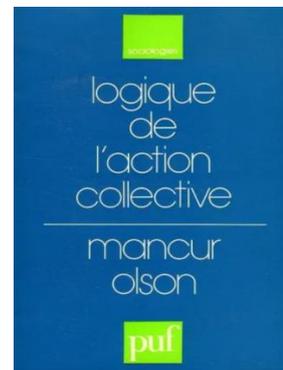
Objectif : Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques)

Concepts principaux : Paradoxe de l'action collective, Incitations sélectives, Rétributions symboliques

L'action collective peut relever d'un paradoxe. En effet, si les individus raisonnent tous en « passagers clandestins », alors il ne devrait pas y avoir d'action collective ! C'est la conclusion célèbre des travaux de Mancur Olson dans les années 1960. Mais la sociologie politique a depuis longtemps montré comment on pouvait dépasser ce paradoxe, en mobilisant à la fois une analyse utilitariste (les incitations sélectives) et une autre plus symbolique (rétributions de différentes natures).

A) LE PARADOXE DE L'ACTION COLLECTIVE D'OLSON

Mancur Olson, économiste américain (1932-1998)



Document 9. S'engager politiquement est-il rationnel ?

Vous êtes salarié d'une grande entreprise dans laquelle une hausse de salaire de 20 € par salarié et par mois est demandée par le syndicat majoritaire. Face au refus de la direction, un jour de grève est décidé. Si vous faites grève, 100 € seront retenus sur votre salaire. Vous savez de source sûre que la direction cédera si 70 % des salariés cessent le travail. Complétez le tableau et expliquez quel choix vous semble rationnel.

	Plus de 70 % des salariés décident de faire grève	Moins de 70 % des salariés décident de faire grève
Gain annuel si vous décidez de faire grève		
Gain annuel si vous décidez de ne pas faire grève		



Q1. Remplissez le tableau du document 9.

Réagir	Plus de 70 % de grévistes	Moins de 70 % de grévistes
Faire grève	140 €	- 100 €
Ne pas faire grève	240 €	0 €

Q2. Qu'en déduisez-vous ?

Il est **irrationnel** pour un individu de s'engager dans une **action collective**.

Le participant à une action collective, comme une grève par exemple, en supporte le **coût** (perte de salaire, perte de temps et d'énergie passés à s'informer, organiser, manifester, ...); et en cas de succès, il en récolte les **avantages**. Or, le non-participant au mouvement, **en récolte aussi les fruits mais sans en supporter le coût**.

Cette situation peut conduire à une stratégie de « **passager clandestin** » débouchant sur l'**immobilisme**. Puisque, si chacun attend que les autres se mettent en action, **il peut très bien ne rien se passer alors même que toutes les conditions pour qu'un conflit se produise, sont réunies. Et l'action collective dans ce cas n'aura pas lieu : voilà le paradoxe !**

Dans sa théorie du paradoxe de l'action collective, **Olson** a analysé l'action collective en termes de **comparaison coûts-avantages** (conformément à la démarche microéconomique ou à l'individualisme méthodologique).

Q3. Comment résumer le paradoxe de l'action collective ?

Paradoxe de l'action collective = fait qu'il soit irrationnel individuellement de s'engager dans une action collective car les coûts de la participation sont individuels mais les bénéfices collectifs. Ils profitent à tous indépendamment de la participation individuelle ou non à l'action collective. Autant laisser le collectif se battre dans l'intérêt général et éviter des coûts individuels trop élevés et, au final, récolter les fruits du combat collectif en cas de succès ... cad autant agir en passager clandestin !

Le choix rationnel est de ne pas supporter les coûts et d'adopter un comportement de passager clandestin. D'où le paradoxe de l'action collective car si chaque individu agit en passager clandestin, l'action collective ne pourra jamais avoir lieu !

*[Remarque : cette approche peut être éclairante mais comporte néanmoins des faiblesses. En effet elle se limite à la **rationalité en finalité**, l'agent agit de la manière la plus rationnelle pour atteindre un objectif. Cependant Weber a montré l'existence d'une **rationalité en valeur** quand les individus agissent en fonction d'une éthique même si cela ne leur apporte pas de bénéfice. Par exemple des travailleurs peuvent faire grève même en sachant qu'ils n'ont pas de chance de gagner, juste par souci de dignité.*

[Pour le professeur (issu du Collège de France) :

Les bénéfices de l'action collective ont la caractéristique de biens collectifs, non rivaux et non exclusifs. Or on sait qu'en économie, le problème posé par un bien collectif est celui de sa production. Les coûts étant individuels et le bénéfice collectif, il est individuellement rationnel de ne pas contribuer à la production.]

Remarque :

Olson soulève qu'il y a peu de passagers clandestins dans les plus petits groupes contrairement aux petits groupes car la participation de chacun à la mobilisation est décisive et le contrôle exercé par le groupe sur ses membres y est beaucoup plus serré.

- ➔ Aussi comment résoudre ce paradoxe de l'action collective et inciter chacun à agir dans le sens de l'intérêt collectif ? C'est le rôle des **incitations sélectives et des rétributions symboliques** que nous allons développer à présent.

B) LES INCITATIONS SELECTIVES COMME REPONSES AU PARADOXE DE L'ACTION COLLECTIVE

Document 10. Le rôle des incitations sélectives

Les incitations sélectives peuvent être des prestations et avantages accordés aux membres de l'organisation qui mobilise. Les incitations sélectives peuvent aussi prendre la forme de la contrainte. Le cas le plus clair et

le système du *closed-shop*, longtemps pratiqué en France par le syndicat du livre CGT ou celui des dockers : l'embauche est conditionnée par l'adhésion à l'organisation, ce qui élimine tout passager clandestin. [...] En dépit de cet obstacle que représente le coût individuel de l'engagement, des mouvements sociaux apparaissent bel et bien. Une première explication est proposée par Olson selon une distinction entre petits et grands groupes. La taille réduite des premiers permet un contrôle mutuel de leurs membres qui pare aux défections : tout passager clandestin est immédiatement repérable, alors qu'il a beaucoup plus de chances de passer inaperçu dans un grand groupe. Mais la principale explication réside dans la capacité de certains groupes à proposer des incitations sélectives dont la valeur compense le coût de l'engagement. Ces incitations sont des rétributions individuelles de l'engagement, des bénéfices différents du bien collectif que l'on fait miroiter ou que l'on offre aux militants potentiels en échange de son engagement. Olson donne pour exemple de telles incitations sélectives, les mutuelles que les syndicats américains offrent à leurs adhérents, ou l'influence qu'ils exercent en faveur de leurs avancements. Ces incitations sont positives au sens où elles représentent un avantage personnel pour celui qui en bénéficie mais d'autres formes d'incitation, dites négatives, peuvent aussi dissuader un individu d'adopter la stratégie du passager clandestin et le conduire à se mobiliser ; il s'agit cette fois de contraintes, pouvant prendre la forme de sanctions, de pression psychologique, voire de brutalités à l'égard des individus qui renâcleraient à s'engager (en termes économiques, le coût de l'engagement est alors moindre que celui du non engagement).

Lillian Mathieu, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Ed. Textuel, 2004.

Q1. Comment Olson explique-t-il l'engagement collectif ?

S'ils veulent voir aboutir leur projet d'action collective, les groupes ont intérêt à mettre au point des **dispositifs pour limiter les comportements de passager clandestin**.

Q2. Dans le document ci-dessus, comment Olson explique-t-il les mobilisations ?

Selon Olson, les mobilisations s'expliquent par l'existence **d'incitations sélectives**.

Incitations sélectives = récompenses ou sanctions financières ou matérielles ayant pour but d'inciter un individu à participer à une action collective.

Q3. En quoi les incitations sélectives jouent-elles un rôle dans la mobilisation collective ?

Les incitations sélectives rendent **l'engagement intéressant** en associant à la participation **des avantages matériels individuels et/ou des coûts à la non-participation**, que ce soit par des mécanismes de sanction ou par la fourniture d'avantages dont sont exclus ceux qui ne s'engagent pas.

Q4. Dans quelles organisations retrouvent-on les incitations sélectives ?

On retrouve ces incitations sélectives **chez les syndicats**.

*Exemple d'incitation sélective la plus efficace : le système du **closed-shop** qui a le monopole de l'embauche **cad** quand l'employeur ne peut embaucher que du personnel syndiqué. Les syndicats se chargent du recrutement obligeant les salariés à être syndiqués. Système mis en place par certains syndicats de dockers avec la CGT en France, dans la compagnie de chemin de fer nationale britannique et dans diverses entreprises aux États-Unis ou au Canada. C'est aujourd'hui interdit au nom de la liberté syndicale.*

D'autre part, les **partis politiques** fournissent aussi un certain nombre d'incitations sélectives.

Exemples : possibilité d'occuper des positions de pouvoir dans l'organisation ou dans l'administration, et donc de cumuler des avantages matériels et « diverses gratifications symboliques comme le prestige, la notoriété, l'honneur et le pouvoir » (Gaxie, 2017) en plus de l'accès à un emploi rémunéré.

Enfin, l'existence d'incitations sélectives peut enfin se retrouver **dans des associations**.

Dans La cause des sans-papiers (Siméant, 1998), l'auteure montre que la perspective de voir son dossier de régularisation examiné fait partie des éléments qui peuvent influencer le passage à la mobilisation.

Q5. Comment les incitations sélectives résolvent-elles le paradoxe de l'action collective de Olson ?

Ainsi, les incitations sélectives peuvent contribuer à la perpétuation de l'action collective et donc résoudre le paradoxe d'Olson, puisque la non-participation devient plus coûteuse que la participation. Cela peut conduire à « un syndicalisme de services » où l'adhésion se fait moins par conviction que pour les avantages que cela peut apporter.

Q4. Donnez d'autres exemples illustrant la différence entre incitations positives et incitations négatives.

Exemples :

- d'incitations sélectives négatives : contrôle social : exclusion du groupe du passager clandestin qui peut subir des moqueries, des insultes voire des dégradations de ses biens.
- d'incitations sélectives positives : conditionner certains avantages à la participation à l'action collective (accès à des informations, des ressources, une mutuelle ou à une coopérative, visites aux syndiqués hospitalisés, collectes au profit des victimes d'accidents du travail et de leurs famille etc.).

D'autre part, les rétributions symboliques peuvent jouer le même rôle des incitations sélectives ; c'est ce que nous allons développer à présent.

C) LES RETRIBUTIONS SYMBOLIQUES DE L'ACTION COLLECTIVE COMME REPNSES AU PARADOXE DE L'ACTION COLLECTIVE

Document 11. Les rétributions symboliques du militantisme

Les militants retirent bel et bien diverses satisfactions de leur engagement. Ces composantes sensibles de leur activité peuvent être analysées comme des mécanismes de « récompense », ou, pour mieux dire, comme des rétributions de l'implication dans les activités d'un mouvement collectif. [...]

Leur engagement leur procure diverses satisfactions qui contribuent elles aussi à soutenir, voire à renforcer, leurs dispositions à l'investissement dans l'action collective. Le sentiment de ne pas subir, d'agir en faveur d'une juste cause, de transformer ou de pouvoir transformer la réalité, parfois de faire l'histoire, donne ou conforte des raisons de militer. [...]

L'engagement militant peut donner l'occasion d'exercer des rôles sociaux gratifiants et contribuer à l'affirmation et à la valorisation de soi. Certains y trouvent des revanche contre les expériences de désinsertion familiale, de précarité, de chômage ou de marginalisation.

L'expérience militante et le capital de relations constitué à cette occasion (de façon délibérée ou pas) peuvent aussi faciliter l'insertion sur le marché du travail ou des reconversions. [...] Pour les plus investis, le militantisme est encore un espace de sociabilité, d'intégration, d'amitié, parfois de vie amoureuse, de convivialité et de loisir. Il peut avoir un parfum d'aventure rompant les routines de la vie courante. Il donne par exemple quelques frissons quand il faut coller des affiches de nuit sous la menace de groupes adverses ou, dans un autre domaine, quand des bénévoles doivent assurer une mission dans des pays en proie à la guerre civile. Dans le cas des intellectuels, le militantisme donne des titres à intervenir dans les débats publics, des accès à des tribunes [...].

Daniel GAXIE, « Les rétributions du militantisme », *Politika*, 3 novembre 2017.

Q1. Comment définit-on les rétributions symboliques ?

Rétributions symboliques = avantages immatériels qu'un individu retire de sa participation à une action collective

Exemples : gratifications sociales fondées sur des liens d'amitié noués dans l'action militante / prestige du statut de militant / reconnaissance du militant par ses pairs / rupture de la monotonie du quotidien.

Q2. Pourquoi les rétributions symboliques existent-elles ? Quel est leur but ?

Les rétributions symboliques existent donc pour **motiver l'engagement dans l'action collective et faire barrage au paradoxe de l'action collective.**

En effet, elles montrent que la participation n'est pas qu'un coût mais comporte aussi des avantages qui peuvent être supérieurs au coût de l'engagement. Elles sont sources de satisfaction qui pousse les individus à l'engagement politique.

Q3. Quelles peuvent être alors les formes prises par ces rétributions symboliques ?

Les rétributions symboliques permises par l'engagement peuvent prendre la forme de :

- **la construction d'une identité valorisante** liée au sentiment de faire l'histoire, à la satisfaction morale que procure l'engagement → Hausse de l'estime de soi.

Via l'engagement politique, des citoyens ordinaires peuvent devenir des personnalités remarquées du fait de leur activité insurrectionnelle (cf. Lors du mouvement des Gilets Jaunes, certains d'entre eux se sont fait connaître publiquement).

[Pour le professeur (issu du Collège de France) :

L'engagement politique de membres de groupes déconsidérés peut aussi s'analyser de la sorte. La notion de « politique de statut » a ainsi été développée par Joseph Gusfield pour décrire des engagements dont la fonction principale est le maintien du prestige du groupe, à travers la réaffirmation de la légitimité de ses valeurs et de son mode de vie. Exemple : engagement dans association LGBTQ, il existe un « stigmaté politisant » (notion empruntée à Goffman) cad des cas dans lesquels une identité stigmatisante amène à revendiquer de manière militante son appartenance au groupe, et la légitimité des pratiques de ce dernier. Il s'agit alors de s'affilier à une association défendant les valeurs et le mode de vie des personnes homosexuelles et transgenres, qui éprouvent par ailleurs le sentiment d'une faible considération sociale, voire un rejet de leurs choix de vie.]

- **La reconnaissance de compétences habituellement dévalorisées ou invisibilisées**

Au-delà de bénéfices identitaires, l'engagement militant peut permettre une valorisation qui passe par l'exploitation de compétences moins reconnues dans les autres sphères sociales.

Exemples : la participation au mouvement des « Gilets Jaunes » a permis à certains engagés de valoriser des compétences, qu'elles soient manuelles (pour construire les cabanes), en termes de prise de parole publique, de prises de notes... jusqu'aux chômeurs et aux inactifs dont le temps libre en journée est une ressource pour tenir les ronds-points sur la durée.

[Pour le professeur (issu du Collège de France) : dès lors, « toute une économie morale populaire préexistante au mouvement y trouve à se réaliser, générant des gratifications symboliques importantes pour des personnes aux compétences habituellement dévalorisées ou invisibilisées » (Bendali & al., 2019).]

- **La sociabilité entre pairs** (constitution d'un réseau amical ou sentimental autour de la vie partisane ..) surtout chez les militants auparavant peu socialisés voire désaffiliés.
- **les plaisirs de la pratique de l'action collective** (surtout lorsqu'elle demande le respect de nombreuses exigences et des prises de risques etc.)

[Pour le professeur (issu du Collège de France) :

Ce rôle de la sociabilité dans l'engagement est particulièrement souligné dans le cas de militants auparavant peu socialisés. L'étude du mouvement de chômeurs de l'hiver 1997 par Sophie Maurer et Emmanuel Pierru montre ainsi que pour des personnes sans emploi, la participation au mouvement est une occasion de réaffiliation.

Parmi les modèles d'engagement, ils identifient le cas de chômeurs dont l'investissement « est principalement fondé sur le déficit d'intégration sociale, qui crée ce que l'on peut appeler un « appel d'air » relationnel, que la mobilisation vient en partie combler. ». Dans cette catégorie existe ainsi un groupe de « jeunes désaffiliés » : « Pour expliquer leur engagement, et malgré la douleur que cette objectivation de leur propre solitude peut parfois susciter, ces chômeurs mettent eux-mêmes la convivialité et les liens qu'ils ont pu nouer au cours de l'action au premier rang des éléments d'incitation à la mobilisation. Pourtant, lors de leur entrée dans le mouvement, ces chômeurs espéraient obtenir un bénéfice matériel (emploi, aide financière). Le fait qu'ils aient persisté dans leur engagement et soient demeurés mobilisés jusqu'à la fin du mouvement bien que ces attentes immédiates aient été déçues ne peut se comprendre qu'en prenant en compte la dimension sociable de leur engagement. Ce ne sont ni la « découverte » du caractère injuste, et encore moins politique, de leur situation ni les objectifs explicites de la mobilisation qui incitent ces chômeurs à se mobiliser, mais bien tous les liens amicaux qu'ils peuvent nouer à cette occasion et qui sont source de réconfort et de réaffirmation identitaire. » (Maurer, Pierru, 2001).]

D) LA STRUCTURE DES OPPORTUNITES POLITIQUES : DETERMINANT EXTERNE DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE

Document 12. Des mobilisations influencées par la structure des opportunités politiques

Raisonné en termes de structure d'opportunités politiques est une autre façon d'inscrire les mobilisations dans un contexte donné. Pour les tenants de cette approche, la mobilisation d'un groupe ne dépend pas uniquement de ses ressources mais du système politique, plus ou moins ouvert aux revendications, plus ou moins vulnérable face aux protestations: les mobilisations collectives sont aussi liées à l'anticipation d'un résultat possible.

Une diversité de travaux [...] met en évidence tout un ensemble d'éléments qui définissent une structure des opportunités politiques: le degré de centralisation de l'État; l'état des rapports entre les forces politiques: s'ils sont conflictuels et concurrentiels, les groupes de revendication peuvent espérer tirer parti de ces divisions et se mobiliser plus facilement; les relais dont peuvent disposer les groupes mobilisés au sein du pouvoir [...]; le moment: les périodes pré-électorales sont ainsi plus propices à l'expression de revendications.

Anne-Cécile Douillet, *Sociologie politique*, Armand Colin, 2017.



Une manifestation contre la réforme de la SNCF à Paris le 14 mai 2018. Malgré plusieurs semaines de mobilisation, la réforme ferroviaire est définitivement adoptée le 14 juin.

Q1. Comment définit-on la structure des opportunités politiques (SOP) ?

Structure des opportunités politiques = environnement politique et signaux envoyés aux acteurs collectifs qui vont, selon la conjoncture, influencer positivement ou négativement l'engagement des individus et le développement de mouvements sociaux.

Q2. Qu'apporte ce paradigme de la structure des opportunités politiques ?

Alors que le paradoxe de l'action collective et les réflexions sur les incitations sélectives et rétributions symboliques se rapportent à des **logiques individuelles de l'engagement politique** (cad les déterminants

internes de la mobilisation), en revanche, le paradigme de la SOP s'intéresse aux **facteurs extérieurs au groupe, comme :**

- **le contexte politique,**
- **les relations entre le groupe mobilisé et son environnement,**
- **la plus ou moins grande réceptivité et/ou vulnérabilité du système politique à la contestation.**

La structure des opportunités politiques peut expliquer la réussite ou l'échec d'un mouvement.

Ainsi, si la probabilité de réussir en raison de ce contexte semble forte cela peut favoriser la mobilisation et contribue à contrer le paradoxe de l'action collective.

Q3. Donnez des exemples d'opportunités politiques

L'ouverture plus ou moins grande du pouvoir au dialogue et à la concession, la force ou la faiblesse du pouvoir au moment de l'action, le calendrier électoral, l'approche d'élections, la possibilité d'être en contact avec les élites, l'instabilité politique avec des conflits éventuels entre ces élites, l'existence de plusieurs centres de pouvoir indépendants à l'intérieur du régime considéré, la répression armée à l'égard de l'expression collective de revendications, l'existence de changements économiques, politiques, sociaux, sanitaires (ex. Faible opportunités politiques lors de la crise du Covid-19).

Autant de facteurs qui peuvent avoir une influence sur le succès ou l'échec d'une action collective.

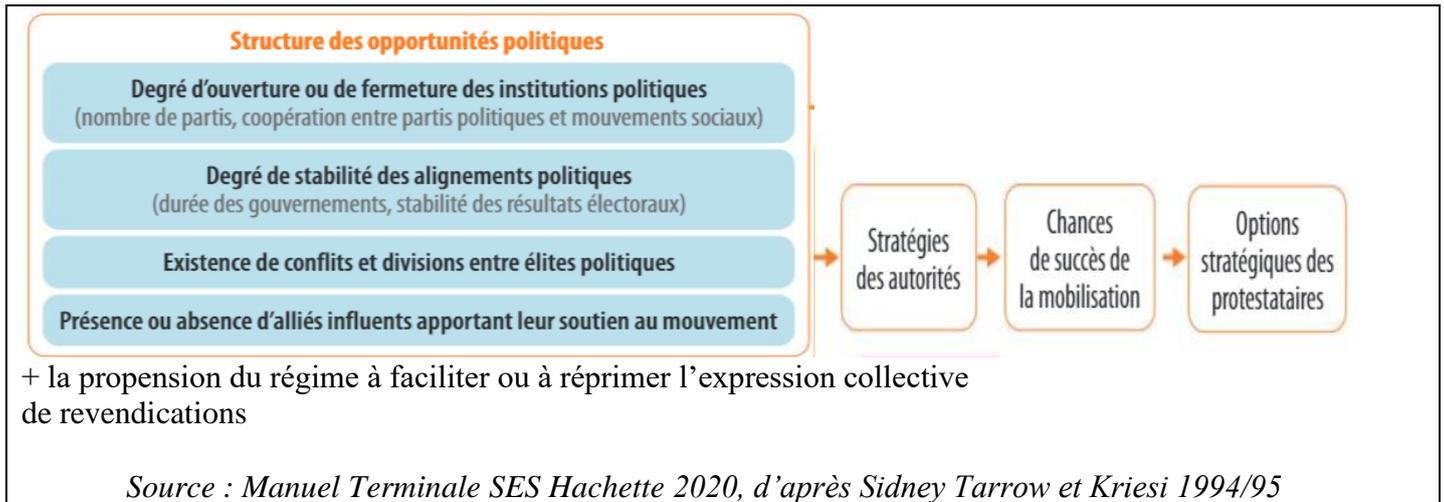
Par exemple : le mouvement la « manif pour tous » qui s'oppose en 2013 à la loi Taubira promulguant le mariage pour les personnes de même sexe était voué à l'échec. Cette loi était soutenue par une forte majorité, près de 60%, de Français d'après les sondages de l'époque, elle avait aussi l'avantage de ne rien coûter aux finances publiques. De plus, elle a contraint l'opposition de droite à montrer ses divisions sur ce sujet entre des franges conservatrices et d'autres plus libérales sur les questions de société. Elle a contribué à « ringardiser » une partie de l'opposition. Dans ce contexte, aucune raison pour le gouvernement en place de céder malgré des manifestations assez importantes.

[Pour le professeur (issu du Collège de France) :

en 1984 le projet de loi Savary du gouvernement de Pierre Mauroy sous la présidence de François Mitterrand prévoit d'intégrer progressivement les écoles privées au service-public d'éducation nationale. C'est une mesure de gauche qui figurait dans le programme commun qui a permis à François Mitterrand d'être élu en 1981. Cette mesure rencontre une forte hostilité que Jacques Chirac, dans l'opposition à l'époque, saura très bien utiliser. En effet Mitterrand et le gouvernement Mauroy sont plutôt impopulaires cela se traduit par une défaite cinglante aux élections européennes de 1984. Une semaine après ces élections, une manifestation contre la réforme Savary mobilise un million de personnes à Paris. Mitterrand cède, le rapport de force ne lui est pas favorable, il ne souhaite pas s'embourber dans ce conflit.

La notion de structure des opportunités politiques s'impose avec les travaux de Doug McAdam sur le mouvement noir aux États-Unis entre 1930 et 1970 (Mc Adam, 1988). L' auteur montre que la seule disposition de ressources (comme l'existence des réseaux liés aux Églises noires) ne suffit pas à expliquer l'émergence de la mobilisation. Si le mouvement des Droits civiques s'est développé à partir des années 1950 et non avant, c'est aussi en raison d'évolutions du contexte national et international, devenus plus favorables. Les transformations majeures concernent la modification des équilibres démographiques (migration d'une part importante des Noirs du Sud vers le Nord des États-Unis, avec la crise de la culture du coton), la réorientation stratégique du Parti démocrate (désireux de conquérir l'électorat noir), et la guerre froide (qui rend les élites au pouvoir soucieuses de ne pas paraître racistes et colonialistes aux yeux des régimes du tiers-monde).

La notion de structure des opportunités politiques caractérisée par Tilly et Tarrow :



Pour le professeur (issu du Collège de France) :

Malgré leur succès, ces modèles ont pu être critiqués pour leur faible explication du lien entre la structure des opportunités et les mobilisations effectives : comment les acteurs perçoivent-ils les changements de cette structure et s'y ajustent-ils ? Une approche purement objectiviste du contexte politique a ainsi été souvent abandonnée au profit d'une démarche plus subjective et située, privilégiant la lecture que les acteurs font de la détermination de leurs adversaires et (donc) de la recevabilité de leurs demandes. Un autre reproche, que formulent Olivier Fillieule et Lilian Mathieu à l'encontre de cette notion, est qu'elle masque la capacité des groupes contestataires à créer eux-mêmes des opportunités (Fillieule, Mathieu, 2009). Lilian Mathieu plaide plutôt pour l'usage d'une analyse en termes d'« espace des mouvements sociaux », permettant d'aborder « les relations que le domaine protestataire entretient avec une multiplicité d'autres univers sociaux, tels que les champs religieux, médiatique, médical ou intellectuel, dont les fluctuations internes sont elles aussi susceptibles d'influer sur la marche des mouvements sociaux avec lesquelles ils sont en rapport ».]

III. LES DETERMINANTS SOCIAUX DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE

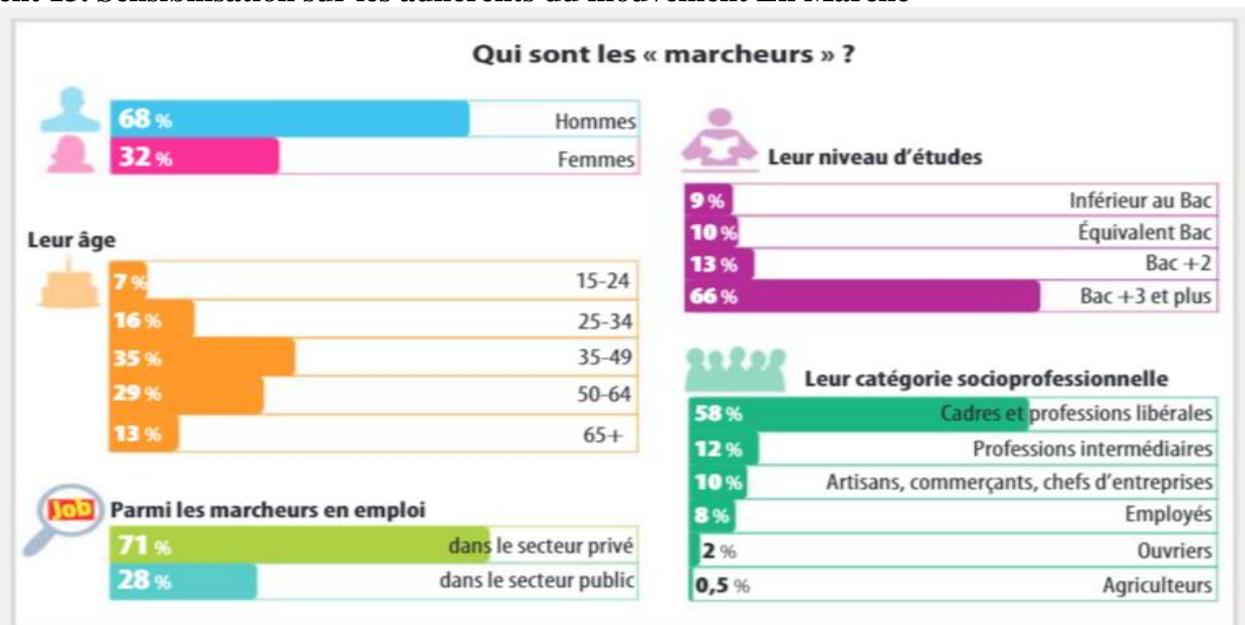
Objectif : Comprendre que l'engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, âge et génération, sexe)

Concepts principaux : capital militant

Problématique : Quels sont les déterminants sociodémographiques de l'action collective ?

L'engagement politique ne dépend pas seulement des caractéristiques du mouvement et du contexte politique. La prise en compte du **genre**, de la **position sociale** et de l'**âge** montre que des variables sociales expliquent des probabilités inégales de s'engager.

Document 13. Sensibilisation sur les adhérents du mouvement En Marche



Source : D'après enquête réalisée par Terra Nova auprès des adhérents de La République en marche, 2018.

Q1. À l'aide des données du document, dressé le portrait-robot du militants du mouvement « En Marche » ?

Q2. Ce portrait-robot vous semble-t-il représentatif de la population française ?

(Correction en classe à l'oral)

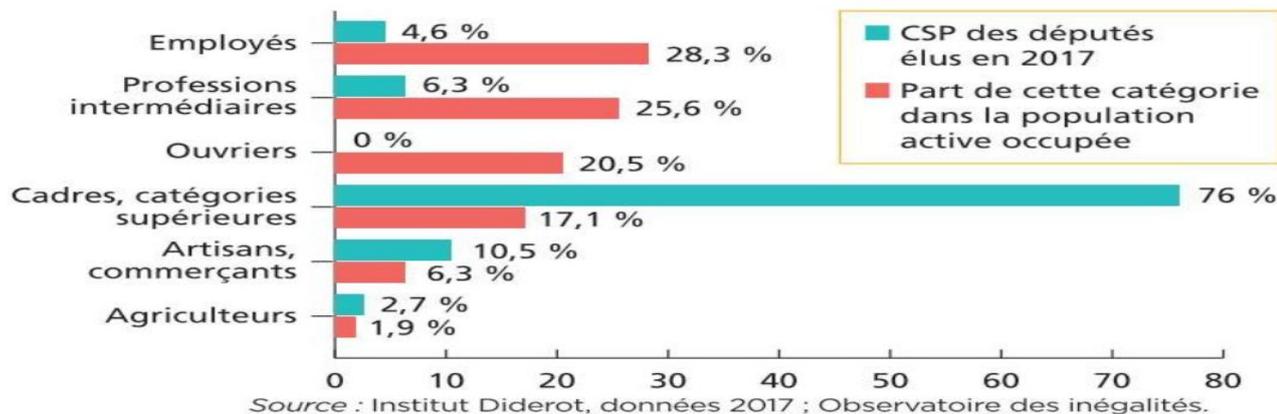
A) CSP, NIVEAU DE DIPLOME ET ENGAGEMENT POLITIQUE

Si le mouvement ouvrier a longtemps semblé occuper une place centrale, les classes populaires apparaissent en fait largement sous-représentées dans l'engagement politique.

Daniel Gaxie parlait de « *cens caché* » pour désigner le fait que, bien que le suffrage censitaire ait disparu, des **mécanismes d'exclusion** continuent à **maintenir en partie les classes populaires hors de la participation électorale**.

1° La sur-représentation des cadres et des diplômés de l'enseignement supérieur

Document 14. Le rôle de la PCS dans l'engagement politique



Q1. Donnez la signification des chiffres de la première ligne.

Ce document statistique montre que les députés français appartiennent à des PCS bien particulières. En l'occurrence, selon l'Observatoire des inégalités, en 2017, les employés représentaient 28,3 % de la population active occupée mais seulement 4,6 % des députés élus en 2017 appartiennent à cette PCS.

Q2. Quelles sont les catégories sociales sous-représentées et les surreprésentées parmi les députés ?

Les CPIS sont très largement surreprésentés au sein du groupe des députés (et dans une moindre mesure la PCS artisans commerçants chefs d'entreprise aussi) ; alors que les classes populaires (employés et ouvriers) sont très largement sous-représentées. Les professions intermédiaires sont aussi, dans une moindre mesure, moins représentées au sein du groupe des députés que dans l'ensemble de la population active occupée. Donc les CPIS et ACCE sont plus souvent engagés que les ouvriers et les employés.

Q3. Comment peut-on expliquer ces résultats ?

Ces résultats s'expliquent par le fait que les CPIS et ACCE regroupent des individus qui ont plus de ressources (capital économique, culturel, social) que le reste de la population et donc peuvent plus facilement se lancer dans une carrière politique. En effet, pour être élu député, il faut disposer de compétences et capacités utiles en politique comme par exemples : savoir s'exprimer en public, disposer de certaines relations ou encore bénéficier d'une situation matérielle aisée afin de pouvoir se lancer dans une campagne électorale.

Q4. Quels sont les problèmes que de telles inégalités peuvent poser du point de vue de la représentation politique ?

Ces inégalités posent problème car elles soulignent qu'une partie importante de la population active n'est pas tout à fait représentée à l'Assemblée Nationale. Certes les députés ne cherchent pas nécessairement à favoriser leur groupe social d'origine, mais ils risquent par exemple d'être moins conscients des difficultés de la classe ouvrière si aucun député n'est issu de cette catégorie.

Par exemple 2016 montre que 9% des cadres et professions intellectuelles supérieures sont syndiqués, contre 7% des employés et 5,6% des ouvriers. (Enquête SRCV2). Les cadres sont aussi jusqu'à 5 fois plus souvent membres d'associations relevant de la défense de droits ou d'intérêts communs ou d'association de sport, loisirs, culture. Ainsi, si 11% des cadres sont membres d'une association d'action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative en 2016, ce n'est le cas que de 3,2% des ouvriers.

En 2014, 50% des adhérents au PS ont un diplôme de l'enseignement supérieur (soit à peu près le double de ce que l'on peut observer en population générale). Si les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 50,5% des effectifs du parti (dont 18% pour les seuls enseignants), seuls 3% des adhérents sont ouvriers (Dargent, Rey, 2014).

2° Un engagement de plus en plus adossé aux ressources scolaires

D'autre part, le diplôme joue un rôle important dans l'engagement politique, qu'il soit politique, syndical ou associatif. En effet, les plus diplômés sont plus souvent engagés que les sans-diplômes.

Document 15. Le rôle du diplôme dans l'engagement militant

Le capital social et scolaire apparaît également favorable à l'engagement, [or il est] moins fréquent chez les personnes socialement et culturellement défavorisées. En effet, la détention de certaines compétences (savoir parler en public, rédiger des tracts, organiser une réunion...) et un sentiment de légitimité plus fort facilite le travail militant, tandis que l'intégration sociale multiplie les occasions d'engagement. Ceci peut expliquer que les militants des partis politiques ont un capital social¹ et culturel supérieur au reste de la population, au-delà des différences entre partis liées à leur idéologie et à leur histoire : ce sont majoritairement des membres des classes moyennes et supérieures, tendance qui semble d'ailleurs s'accroître.

Anne-Cécile Douillet, *Sociologie politique - Comportements, acteurs, organisations*,

© Armand Colin, 2017, Malakoff.

1. Le capital social désigne l'ensemble des ressources que l'on peut obtenir grâce à son réseau de relations.



▲ Beaucoup de jeunes se sont engagés en politique au cours de la campagne présidentielle de 2017.

Q1. Quelle est l'idée principale de ce texte ? Utilisez la phrase soulignée pour répondre à cette question.

Les diplômés s'engagent souvent plus dans des actions collectives que le reste de la population car ils disposent de davantage de compétences et qu'elles ressentent souvent moins de gêne ou de honte à s'exprimer en public.

Q2. Pourquoi considère-t-on habituellement que le capital social et le capital scolaire sont liés ?

Capitaux scolaire et social sont liés car une partie de ce capital social se met en place lors des études. Par exemple, un diplômé d'une grande école a plus de chances de fréquenter des personnes qui ont des positions sociales élevées que le détenteur d'un CAP.

Q3. Pourquoi, de nos jours l'engagement militant exige encore plus de capitaux scolaire, culturel et social ?

De plus, aujourd'hui, l'engagement militant exige encore davantage de capitaux scolaire, culturel et social à cause de la juridicisation croissante des conflits et l'europanisation des questions toujours plus complexes. Les références au droit et la négociation collective exigent de lourdes ressources scolaires comme la prise de notes, la concentration ou la capacité à hiérarchiser les connaissances.

C'est pourquoi, en l'absence de capital culturel, la transmission d'une culture militante au sein du monde ouvrier et des moins diplômés, devient donc difficile.

Q4. Quels sont les problèmes que de telles inégalités de répartition de capitaux social, culturel et scolaire peuvent poser du point de vue de la représentation politique ?

Les compétences relevant des capitaux social, culturel et scolaire et du sentiment de compétence politique sont inégalement réparties dans la population. Ainsi, les catégories qui se sentent le plus éloignées de la politique sont aussi les moins engagées.

Le « capital militant » ne se substitue pas aux capitaux social, culturel et scolaire. La représentation politique est donc inégale.

Capital militant = ensemble des ressources spécifiques valorisées dans le militantisme mobilisables lors des actions collectives (savoirs, savoir-faire, techniques, dispositions à agir, intervenir, et obéir).

[De surcroît, aujourd'hui, les instances capables de proposer un capital militant se substituant au capital scolaire, déclinent fortement.

Exemple : jusqu'en 1994, les « écoles » du PCF ont joué un rôle d'accumulation de capital militant. En effet, le PCF a très tôt mis en place un système d'éducation, structuré en un cursus scolaire, proposant à l'échelle locale des écoles élémentaires, des écoles fédérales à l'échelle départementale et des écoles centrales, écoles de cadres d'un mois et de quatre mois. » (Ethuin, 2006). A partir de 1998, plus aucune formation ne dépasse cinq jours. En 2003, le centre de Draveil qui accueillait les stages nationaux est vendu.

Document. Le rôle du diplôme dans l'engagement associatif

Taux d'adhésion par type d'association selon de niveau de diplôme (en %)

Niveau de diplôme	Sport	Syndicat, groupement professionne ¹	Culture	Action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative	Loisirs	Défense de droits et d'intérêts communs	Clubs de 3 ^e âge, de loisirs pour personnes âgées ²
Aucun diplôme	4,9	3,1	1,6	1,7	2,5	0,9	10,5
Inférieur BAC	11,2	5,9	4,2	3,3	5,1	1,5	10,4
BAC	17,0	9,8	7,7	5,0	5,4	3,6	5,9
Supérieur BAC	16,9	11,2	11,3	7,0	5,3	5,0	6,2

1. Regroupant des personnes occupant un emploi, chômeurs et retraités.

2. Regroupant des personnes dont l'âge est strictement supérieur à 59 ans.

Source : Insee, Enquête SRCV-SILC 2008 (pas de données plus récentes).

Champs : France métropolitaine.

Q1. Présentez le document.

C'est un tableau statistique de l'INSEE, datant de 2008, qui relie le taux d'adhésion par type d'association selon le niveau de diplôme et relate le rôle du diplôme dans l'engagement associatif. Ses résultats sont exprimés en %.

Q2. Donnez la signification de la donnée entourée.

D'après l'Insee, en 2008 en France, 11,2 % des individus qui ont un niveau de diplôme inférieur au bac font partie d'une association sportive.

Q3. Quels sont les types d'association qui correspondent au sens strict à ce qu'on pourrait appeler un engagement politique?

Il faut exclure les associations liées uniquement aux activités de « divertissement », comme le sport, la culture, les loisirs et les clubs de 3e âge. Il reste donc les syndicats, l'action sanitaire et sociale ou humanitaire et caritative, la défense de droits et celle d'intérêts communs qui correspondent à un engagement « politique ».

Q4. À l'aide d'un calcul, comparer la participation des individus diplômés du supérieur et celle des non diplômés à des associations de défense de droits et d'intérêts communs.

$5/0,9 = 5,55$. Les diplômés du supérieur ont 5,55 fois plus de chances d'appartenir à une association de défense de droits et d'intérêts communs que les non-diplômés en France en 2008.

Q5. Quel constat peut-on faire à la lecture de ce document ?

On peut faire le constat que plus le niveau de diplôme est élevé, plus la probabilité de faire partie d'une association (et notamment une association qui correspond à un engagement politique) augmente.

Cette sur-représentation des cadres et des diplômés de l'enseignement supérieur s'explique donc par des compétences objectives (prendre la parole en public, dans ou hors de l'organisation, écrire, planifier des actions collectives...) qu'implique tout engagement politique, qu'il soit politique, syndiqué ou associatif. Les PCS et les diplômés du supérieur sont ainsi plus fréquemment amenés à prendre des responsabilités au sein des organisations militantes.

On note une forte corrélation mais aussi une forte causalité entre le niveau de diplôme, la PCS et l'engagement d'engagement politique.

B) GENRE ET ENGAGEMENT POLITIQUE

Document pour le professeur. Conséquences d'une socialisation différenciée selon le sexe et le genre, sur l'engagement politique

Le fait de s'engager dans une activité militante présuppose d'abord la possession de dispositions contestataires [...]. Mais en raison de la dimension genrée de la socialisation en général, et de la socialisation politique en particulier, ces dispositions sont inégalement distribuées entre femmes et hommes. Ainsi, ce sont ces derniers qui disposent plus massivement du goût pour la contestation et l'action collective, tandis que la socialisation des premières aura tendance à les tenir à distance du militantisme, ce qui explique que les hommes représentent encore aujourd'hui la majorité des militants. [...]

La sociologie du militantisme a insisté sur l'importance des « disponibilités biographiques », entendues comme l'absence de contraintes personnelles, telles que l'emploi, la vie de couple ou la parentalité, pour permettre cette conversion des dispositions en engagement. [...] Le maintien d'une forte inégalité dans la répartition des tâches ménagères et des soins aux enfants constitue un frein beaucoup plus consé-

quent à l'engagement des femmes qu'à celui des hommes. Le militantisme politique ou syndical des premières est ainsi largement soumis, encore aujourd'hui, à un rééquilibrage des rôles masculins et féminins dans le couple et/ou la famille. Xavier Dunezat a souligné les mêmes mécanismes à l'œuvre dans des mouvements de chômeurs et chômeuses à la fin des années 1990 : tandis que les femmes engagées doivent assumer la charge du travail domestique ou, pour celles dont le conjoint est également engagé, renégocier la division des tâches dans le couple, le militantisme des hommes est généralement rendu possible par une délégation de ces tâches à leur conjointe, que cette répartition inégalitaire ait été préexistante à la participation au mouvement ou qu'elle se soit instaurée par l'engagement.

Alban JACQUEMART, « Engagement militant », in Catherine ACHIN et al., *Dictionnaire. Genre et science politique*, © 2013 Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Document 16. L'effet du genre sur l'engagement syndical

« L'inégalité persiste dans les foyers, en termes de ménage, des enfants. Forcément, cela a une incidence sur l'action syndicale des femmes. Les organisations syndicales restent marquées par un mode de fonctionnement viriliste², avec des réunions très tardives, par exemple », explique Éric Beynel, porte-parole de Solidaires, en tandem avec une femme : Cécile Gondard-Lalanne.

Le premier facteur de l'absence de parité et de la faible syndicalisation des femmes, « ce sont les tâches domestiques. Être militante, c'est avoir un triple agenda entre les tâches ménagères, la vie militante et la vie au travail. C'est un frein évident », abonde Mme Binet³.

« L'autre frein, c'est la précarité. Chez les femmes ouvrières ou employées, il y a une surprécarité avec des temps partiels, une rémunération moindre, qui pèse sur les capacités à avoir un engagement syndical », ajoute-t-elle.

Les organisations ont mis en place différentes solutions, dont des stages de formation pour sensibiliser les troupes sur la question, les prises de parole en alternance hommes-femmes, des réunions moins tardives, le télétravail...

« Dans le monde syndical, le plafond de verre toujours de mise pour les femmes », *FranceSoir.fr* avec AFP, 20 avril 2016.

1. Le genre est la dimension sociale du sexe. 2. Qui renvoie à la virilité.

3. Responsable de la question de la parité à la CGT.



▲ Les partenaires sociaux reçus à Matignon pour d'ultimes négociations sur la réforme des retraites, le 19 décembre 2019.

Q1. Qu'entend-t-on par une « dimension genrée de la socialisation » ? (Rappel de 1^{ère} à l'oral)

Q2. Quelle est la conséquence de cette socialisation genrée sur l'engagement politique des hommes et des femmes ?

La socialisation genrée explique le moindre engagement politique des femmes. En effet, ces dernières ont intégré le fait que la division sexuée des tâches domestiques avec des charges parentales et domestiques qui leur incombent davantage qu'aux hommes.

Aussi, elles sont moins disponibles pour s'engager politiquement. (L'activité militante n'échappe donc toujours pas complètement à la division sexuelle du travail. Elle contribue ainsi à la production et la reproduction de rapports sociaux de sexe.) Malgré les évolutions sociales et législatives (loi sur la parité homme-femme) qui ont favorisé la représentativité féminine dans les instances politiques, dès les années 2000, les hommes disposent-ils de plus de « disponibilité biographiques » pour militer et s'engager.

Q3. Pourquoi peut-on dire que le militantisme adopte un caractère sexué ?

Le militantisme lui-même adopte un caractère sexué car il existe une division sexuelle du travail militant : les tâches valorisées sont davantage effectuées par des hommes alors que les tâches « féminines » sont largement invisibilisées.

Exemple : les prises de paroles en réunions et production de textes sont en majorité l'œuvre de militants masculins, tandis que les militantes écoutent et distribuent les écrits.

La séparation des tâches et leur valorisation différentielle perpétue donc une division inégale du travail entre les sexes.

Un « *gender gap* » subsiste donc au sein des activités militantes.

Q4. Quel autre argument présent dans le document 16. explique le moindre engagement des femmes ?

Les femmes subissent davantage la précarité sur le marché du travail, en particulier les ouvrières et employées à temps partiel ; ce qui limite leur engagement politique et en particulier syndical.

Q5. En quoi le fait d'avoir des réunions tardives joue-t-il en défaveur de l'engagement des femmes ?

Les réunions tardives sont difficilement compatibles avec le maintien d'une vie de famille, car cela empêche de pouvoir soi-même garder les enfants, faire à manger... Or comme ce sont les femmes qui, la plupart du temps, s'acquittent de ces tâches domestiques, cela joue plus fortement sur leur engagement que pour les hommes.

C) AGE, GÉNÉRATION ET ENGAGEMENT POLITIQUE

Document 17. Un engagement politique influencé par l'âge et la génération

Plus critiques, moins déférents quant à leur devoir d'électeur, ils sont aussi plus protestataires. « Les jeunes sont comme un miroir grossissant, constate Anne Muxel, sociologue au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof), qui laboure ce terrain depuis plus de vingt ans. Ils sont porteurs de leur temps, et ils ont été socialisés dans une période qui est elle-même en profonde mutation. Tout ce que l'on observe dans l'ensemble de la population – abstention, défiance, montée des populismes, mobilité électorale, demande de démocratie directe – se retrouve donc amplifié dans la jeunesse. » [...] « Les générations plus âgées ont été socialisées à la politique dans une période où partis et syndicats étaient beaucoup plus structurants, avec une orientation idéologique plus marquée », explique-t-elle. [...]

Des citoyens politisés autrement, plus critiques mais engagés : c'est aussi ce qui ressort de l'enquête « Generation What ? », une consultation de grande ampleur dont le CNRS a publié les résultats en décembre 2016. [...] L'engagement

dans une organisation politique ne les attire guère : seuls 32 % se disent éventuellement intéressés. Mais ils sont une majorité (54 %) à affirmer qu'ils ne pourraient pas être heureux sans voter, et près des deux tiers d'entre eux (62 %) déclarent pouvoir participer demain ou dans les prochains mois à un grand mouvement de révolte.

Si le recours aux moyens d'action protestataires a globalement augmenté dans l'ensemble de la population (en 1981, à peine une personne interrogée sur deux disait avoir pris part à une manifestation ou pouvoir le faire, contre 71 % en 2008), cette tendance est particulièrement marquée dans les jeunes générations. Pétitions, boycotts, manifestations, voire occupations de lieu : les enquêtes le montrent, plus les citoyens sont jeunes, plus ils considèrent ces moyens d'action comme des manières normales de s'exprimer en politique.

Catherine VINCENT, « Les jeunes et la politique : génération citoyenne, génération protestation », *Le Monde*, 23 février 2017.



▲ Greta Thunberg a interpellé les dirigeants mondiaux lors des négociations sur le climat à Madrid le 11 décembre 2019. L'engagement de cette jeune militante suédoise en faveur du climat est assez exceptionnel, puisqu'elle a commencé à militer très tôt (entre 10 et 15 ans), et que c'est une jeune femme dans un monde politique encore largement dominé par les hommes.



La FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes) est une organisation étudiante représentative. Elle est reconnue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Elle est aujourd'hui, par la taille de son réseau et par l'étendue de ses activités, la première organisation étudiante

Q1. Qu'est-ce qui distingue la socialisation politique des jeunes générations par rapport aux générations précédentes ?

L'engagement politique varie en fonction de l'âge et de la génération. Les jeunes sont plus critiques moins conventionnels et plus protestataires.

Q2. Le niveau d'abstention plus élevé chez les jeunes est-il dû à leur âge ou à leur génération ?

Le niveau d'abstention est plus élevé chez les jeunes du fait de leur génération. En effet, ils ont été socialisés dans une période en profonde mutation à l'inverse des plus âgés, socialisés à la politique dans une période où partis et syndicats étaient beaucoup plus structurants, privilégient le vote.

C'est pourquoi, il est aussi possible d'établir un lien entre âge et syndicalisation.

En effet, en 2016, 3,7% des salariés de moins de 30 ans sont syndiqués contre 9,3% des trentenaires, et de 14,9% des salariés âgés de 50 ans et plus.

Q3. Quelles sont les formes de d'actions privilégiées par les jeunes pour s'engager?

Moins syndiqués que la moyenne, davantage abstentionnistes, les plus jeunes ne sont pas pour autant fermés à l'engagement ; mais ils vont davantage valoriser et mobiliser des formes d'engagement et de participation politique plus contestataires et moins conventionnelles. (manifestation, blocus, pétition, boycott, grève sauvage...).

Ceci s'explique par un effet de génération. *Alors qu'en 2008 71% des Français ont déjà participé à une manifestation ou pourraient le faire, 52% des personnes nées en 1930 ou avant ne peuvent l'envisager.*

Ainsi, au fil des générations, le vote tend à devenir une forme d'action parmi d'autres, et non le seul moyen d'action légitime.

Q4. Peut-on dire que le militantisme associatif est en lien avec le critère de l'âge?

Le militantisme associatif est en lien avec le critère de l'âge (même ce lien doit être abordé avec précaution). En effet, l'analyse des taux d'engagements associatifs peut spontanément donner le sentiment d'un fort engagement des seniors.

Exemple : en 2019, le taux d'engagement des plus de 65 ans est de 31%, alors que 20 à 22% des 15-64 ans adhèrent à une association ; mais ce sont dans les associations reposant sur la convivialité que les plus de 65 ans sont les plus sur-représentés, mais ils sont moins représentés (15%) dans les associations relevant de la défense de droits et d'intérêts, contre un peu plus de 20% des 40-64 ans.

D'ailleurs, un effet d'âge peut jouer un rôle significatif dans les trajectoires d'engagement par la « disponibilité biographique » (Mc Adam, 1988) car l'absence de contraintes professionnelles et familiales peuvent freiner l'engagement.

De nombreux exemples de mobilisation collective contemporains concernent des questions sociétales et non pas économiques et sociales, ce qui nous pousse à étudier l'évolution des objets de l'action collective dans notre dernière partie.

IV. LES « NOUVEAUX » OBJETS DE L'ACTION COLLECTIVE

Objectif : Comprendre la diversité et les transformations des objets de l'action collective (conflits du travail, nouveaux enjeux de mobilisation, luttes minoritaires)

Concepts principaux : Conflit du travail, Nouveaux Mouvements Sociaux, Lutte minoritaire

A) QUEL DECLIN DES CONFLITS DU TRAVAIL ?

L'évolution des objets et des acteurs de l'action collective renvoie notamment à la question du recul des conflits du travail qui reste toutefois à nuancer.

Document 18. Les principales formes de conflits du travail

Les principales formes de conflit du travail

Conflits avec arrêt de travail	La grève	Cessation totale du travail même pour une courte durée avec des revendications professionnelles (sur la rémunération, les conditions de travail, etc.) et une concertation des salariés, même peu nombreux et sans syndicats
	Le débrayage	Cessation du travail de quelques heures
	La grève perlée	Concertation des salariés pour réduire le rythme de la production ou succession d'arrêts de travail courts
Conflits sans arrêt de travail	La grève du zèle	Observation scrupuleuse des procédures pour gêner la production
	La pétition	Lettre collective adressée à la direction
	La manifestation	Rassemblement revendicatif en un lieu donné sur la voie publique afin d'alerter l'opinion publique sur le conflit avec l'intention de peser sur la direction de l'entreprise
Conflits individuels	Absentéisme, refus d'heures supplémentaires	Limitation du temps de travail pour protester individuellement contre l'entreprise
	Recours aux prud'hommes	Action en justice contre l'entreprise pour obtenir une réparation

Source : manuel Terminale spécialité SES Belin p 357, ed. 2020

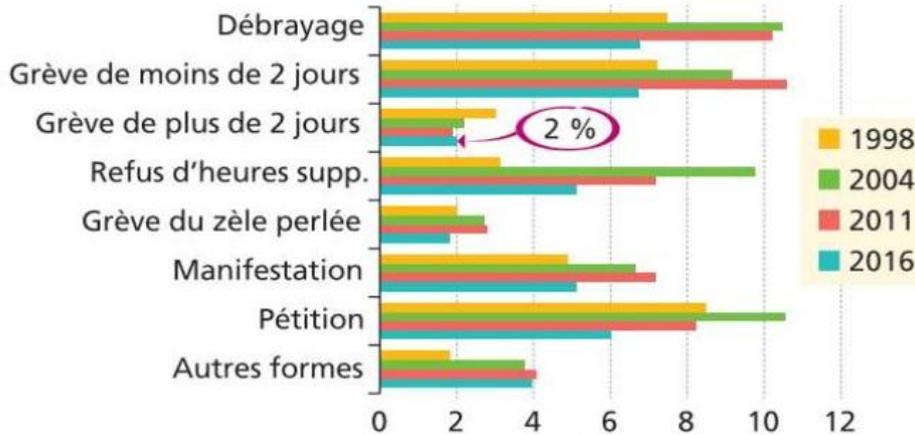
Q1. Qu'entend-on par « conflit du travail » ?

Conflit du travail = conflit au sujet des relations de travail* entre un groupe de salariés (qui peuvent être représentés par un syndicat) et leur employeur (qui peut être un particulier ou l'Etat). * partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits, le temps de travail, conditions de travail, etc.

Q2. Que nous permet de comprendre ce tableau ?

Ce tableau nous permet de comprendre que la grève n'est qu'un des moyens d'action lors de conflits liés au travail. En effet, il en existe d'autres comme la grève perlée, le débrayage ou la grève courte.

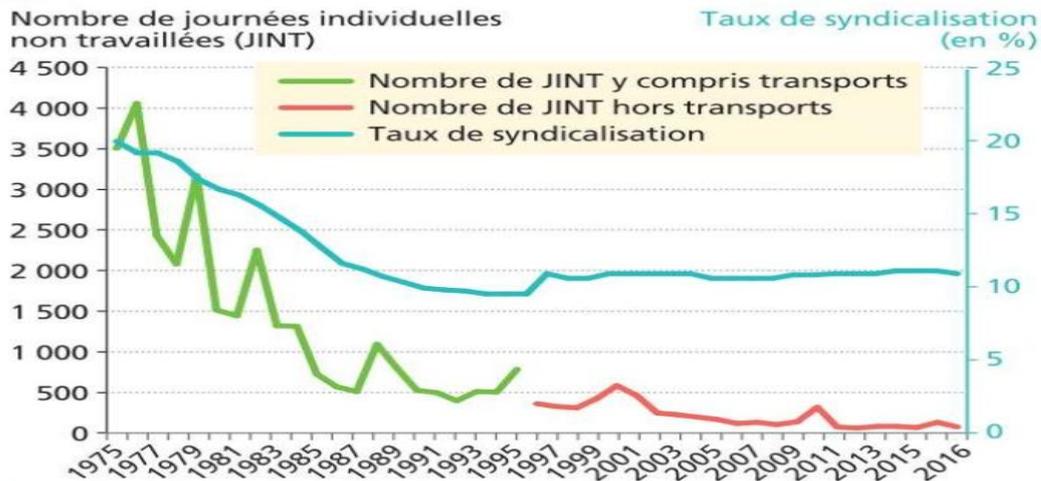
Document 19. Evolution des différentes formes de conflits du travail



Champ : établissements du secteur marchand de plus de 20 salariés ayant connu au moins telle ou telle forme de conflits dans les trois dernières années précédentes.

Source : ministère du Travail, enquête REPOSE, 2017.

Document 20. Evolution des grèves et du taux de syndicalisation



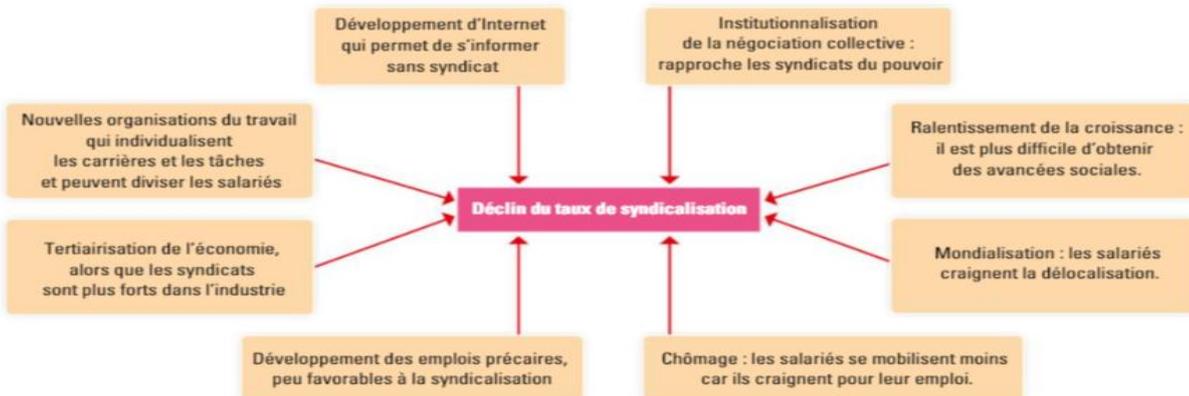
1. Le taux de syndicalisation correspond au nombre de travailleurs salariés qui sont membres d'un syndicat, rapporté à l'ensemble des salariés.

Champ : ensemble des salariés de plus de 15 ans en France métropolitaine.

Sources : ministère du Travail, DARES, « Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo) sur le dialogue social en entreprises », 2017 ; calculs DARES.

« journées individuelles non travaillées » (JINT)

Document 21. Comment expliquer la crise du syndicalisme ?



Source : manuel Belin p 356, Ed. 2020

Q1. Mesurez l'évolution du taux de syndicalisation en France de 1975 à 2016.

20% en 1975 à 10% en 2016 = diminution de moitié.

Q2. Quelles sont les 8 causes possibles de la crise du syndicalisme français ?

Le schéma ci-dessus nous donne les principales pistes d'explication de la crise du syndicalisme.

Q3. Quelles sont les raisons du déclin des conflits du travail ?

Les facteurs structurels expliquant la baisse des conflits du travail sont :

- La diminution du taux de syndicalisation et donc de l'action syndicale, lié au déclin du nombre d'ouvriers plus fortement syndiqués (25% contre 40% dans les 60's) à cause de la désindustrialisation, du PT, de la substitution K/W, de la délocalisation
 - Le déclin de l'industrie où la tradition syndicale est plus forte et la hausse du secteur tertiaire aux syndicats mal implantés
 - la croissance de l'emploi atypique (CDD, intérim ...) qui précarise le travail et donc décourage les velléités de syndicalisation de peur de ne plus être engagé ;
 - le ralentissement de la croissance économique défavorisent les travailleurs et les syndicats qui les représentent puisque le surplus de valeur ajoutée (la croissance du PIB) ne permet pas d'alimenter facilement des hausses de salaire ou des baisses de temps de travail etc.
 - la persistance du chômage à un niveau élevé fait que ceux qui ont un emploi s'y accrochent et évitent de prendre le risque d'être mal vu et de le perdre
 - la mondialisation, l'externalisation et la sous-traitance mettent en concurrence les salariés avec des travailleurs potentiellement moins chers et plus dociles et décourage les actions collectives.
 - L'individualisation des carrières met les salariés en concurrence et décourage les actions collectives
- ces évolutions rendent le rapport de force moins favorable aux salariés et ne sont pas propices à une mobilisation salariale et ouvrière forte. La concurrence entre les salariés a remplacé le sentiment d'appartenance à un même groupe.

Q4. Pourquoi peut-on pour autant relativiser une baisse de la conflictualité du travail ?

Mais une baisse de la conflictualité du travail est à relativiser car si la classe ouvrière a disparu, ce n'est pas le cas des difficultés des conditions de travail et des niveaux et modes de vie de toutes les PCS.

En effet, pour Louis Chauvel, l'accroissement des inégalités pourrait favoriser le retour d'une identité de classe et des conflits sociaux.

La persistance des inégalités peut faire ressurgir la conscience de classe au sein d'une « classe ouvrière » regroupant les ouvriers, employés et salariés précaires ... et impulser leur mobilisation à l'image du mouvement des Gilets Jaunes dès la fin 2018.

De plus, aujourd'hui aucun secteur ne semble à l'abri d'un conflit à cause de :

- Concurrence accrue : Compression drastique des coûts et donc des salaires
- Détérioration des conditions de travail : horaires démentiels (routiers) et amplitude très grande du temps de travail, stress permanent
- Nouvelles conditions dans le processus de production avec le PT obligeant à 1 productivité accrue, reconversion ou déqualifications ou baisse des effectifs
- Stagnation de la demande → baisse des effectifs
- Mondialisation et délocalisations
- Fin de certaines protections nationales

Conflits à relativiser car il en existe toujours : dans la fonction publique où les catégories intermédiaires de salariés de l'Etat-patron défendent leur statut, les services publics et le maintien de la protection sociale : profs, SNCF, RATP.

Dans le privé, l'intensité des grèves s'est affaiblie mais la diversité et l'augmentation des pratiques contestataires montrent que les conflits du travail (avec ou sans arrêt de travail) augmentent depuis 1998, surtout dans l'industrie : Sony, Continental, caissières, partage des richesses à l'Oréal. Des mobilisations collectives émergent : des précaires en grève soutenus par des comités inter-associatifs et intersyndicaux, faisant appel à l'opinion publique et aux médias.

Le répertoire d'actions y est donc plus diversifié : débrayage (grève 1/2 journée, 1h) augmente, refus d'heures sup, manifestations sans grève comme le WE par ex, pétitions, grève du zèle, sabotages, séquestration du patronat, développement au recours aux tribunaux ...

On voit aussi se développer des conflits individuels portés devant les prud'hommes où les salariés sont généralement assistés par des représentants du personnel.

B) DE NOUVEAUX ENJEUX DE MOBILISATION COLLECTIVE

Le recul du syndicalisme et du recours aux grèves longues dans le secteur privé a soutenu l'idée d'un renouvellement des mouvements sociaux. Qu'en est-il concrètement ?

1° La théorie des Nouveaux Mouvements Sociaux ...

Document 22. Les mouvements sociaux porteurs de nouveaux enjeux ?

La période d'intense contestation qu'ont connue les pays industrialisés à la fin des années 1960 aurait pour résultat l'émergence de « nouveaux mouvements sociaux » (NMS)¹ : mouvement féministe, homosexuel, écologiste... Ces mobilisations hétérogènes [mettraient en avant] des revendications « post-matérialistes », centrées sur la reconnaissance de l'identité et la qualité de vie, par opposition aux mouvements antérieurs (principalement le mouvement ouvrier) qui portaient des revendications « matérialistes » (conditions de vie et ressources matérielles). Cette apparition des NMS témoignerait de l'évolution des sociétés occidentales, mise en évidence par Ronald Inglehart², qui, avec l'amélioration du niveau de vie et les progrès de l'éducation, deviendraient de plus en plus « post-matérialistes ».

Si l'on peut reconnaître à ce modèle une analyse juste de certaines transformations de l'action collective [...], la coupure historique « matérialiste / post-matérialiste » est simplificatrice : les mouvements passés ne sont pas exclusivement « matérialistes » (au sein du mouvement ouvrier, l'enjeu de la reconnaissance et de la dignité collective a toujours été crucial) et les revendications matérialistes n'ont pas disparu. [Avec la crise économique] les mobilisations des années 1990 [manifestent] un « retour de la question sociale » : elles impliquent des groupes précaires ou « exclus » (chômeurs, sans-domicile, sans-papiers). C'est [aussi] le cas de mobilisations de grande ampleur telles que le mouvement contre la réforme de la sécurité sociale en décembre 1995, [ceux] contre les réformes des retraites,...

1. Modèle développé par le sociologue français Alain Touraine et son équipe. 2. Sociologue américain.

Jean-Yves Dormagen et Daniel Mouchard, *Introduction à la sociologie politique*, De Boeck Supérieur, 5^e éd., 2019.

Documents 23. Deux mouvements collectifs en image

Vidéos :

[\(2491\) La lutte pour les droits des LGBT en 7 dates - YouTube](#)

[Me Too, Un an Après - YouTube](#)

Q1. Qu'entend-on par « Nouveaux Mouvements Sociaux » ?

Dès la fin des années 1960, les **théoriciens des nouveaux mouvements sociaux** (tels **Alain Touraine** ou plus tard dans les 70's, **Ronald Inglehart** dans La révolution silencieuse) considèrent que la moyennisation des sociétés depuis les 30 Glorieuses, offrant une meilleure situation matérielle aux travailleurs, a modifié le mouvement social et engendré des revendications davantage axées sur les valeurs post matérialistes à dimensions plus qualitatives et identitaires ... Les NMS seraient alors les révélateurs d'un dépassement de la société industrielle.

Nouveaux Mouvements Sociaux (NMS) = nouvelles modalités d'action politique apparues dans les années 1960-70 en France, davantage portées sur des valeurs post matérialistes rompant avec le militantisme traditionnel (syndicat ou parti). On parle même aujourd'hui de Nouveaux Nouveaux Mouvements Sociaux (NNMS) incluant le féminisme, l'environnementalisme et les mouvements LGBT.

Document 24. Illustrer différents NMS





MesOpinions.com
@mesopinions_com



NON à l'abaissement de la majorité sexuelle à 13 ans !
#enfant #Moia13ans @NBelloube @MarleneSchiappa



Pétition : NON pour le consentement sexuel à 13 ans !
Social - Signez la pétition : NON pour le consentement sexuel à 13 ans !
mesopinions.com

"Avant 15 ans pas de consentement" : des personnalités se mobilisent sur les réseaux sociaux

Lundi 25 janvier 2021 à 7:23 - Par Marine Laugénie, France Bleu



Alexandra Lamy, Andréa Bescond, Flavie Flament... Plusieurs personnalités postent des photos d'elles enfants sur les réseaux sociaux. Elles se mobilisent contre une proposition de loi du Sénat qui veut fixer un seuil d'âge de non-consentement à 13 ans.



Q2. En vous appuyant sur les photos du document ... donnez des exemples de NMS et relatez-en les différents enjeux.

Exemples de NMS : les mouvements de reconnaissance de l'homosexualité, pour l'égalité homme femme, pour la préservation de l'environnement ou la défense des identités et des langues régionales etc. Les militants de ces mouvements se démarquent aussi du mouvement ouvrier traditionnel, ils sont plus instruits, on y trouve plus de femmes comme l'a analysé le sociologue Alberto Melucci.

[Pour le professeur (issu du Collège de France) :

Touraine considère que chaque société est caractérisée par un mouvement social central, qui incarne un projet de changement social, dont l'enjeu est alors la « direction de l'historicité », c'est-à-dire des grandes orientations culturelles de la société. Le mouvement ouvrier aurait été le mouvement social central de la période précédente, mais il serait désormais « dépassé ».

Selon leurs théoriciens, les mobilisations qui dominent à partir des années 1960 se distinguent en effet du mouvement ouvrier sur plusieurs points :

- *En termes d'organisation, ils rejettent le centralisme et le fonctionnement hiérarchique, mobilisant notamment davantage l'assemblée générale.*
- *En termes de répertoire d'action, ils développent des formes de protestation moins institutionnalisées et plus inventives (sit in, occupations, ...).*
- *En termes de revendication, ils portent moins sur la redistribution des richesses que sur des dimensions « qualitatives » et identitaires. L'identité de classe n'est plus le moteur principal de la mobilisation.]*

Q3. En quoi ces NMS se distinguent des mouvements sociaux plus traditionnels ?

Ces mouvements se distinguent par :

- des modes d'action plus inventifs
- le recours aux médias et réseaux sociaux
- le rejet des organisations traditionnelles du mouvement social comme les syndicats.

Exemples : sit-in, de grèves de la faim ou d'autres actions spectaculaires comme lorsque Greenpeace déverse 3000 tonnes de mélasse devant le siège de Total en 2017 pour protester contre un projet d'exploitation pétrolière à l'embouchure de l'amazone.

2° ... reste toutefois à nuancer

Document 25. Des mouvements sociaux revendiquant toujours des valeurs matérialistes : l'exemple des Gilets Jaunes

Vidéo (2491) Il était une fois les "gilets jaunes" - YouTube

Question. En vous aidant du document précédent, expliquez pourquoi la théorie des nouveaux mouvements sociaux doit-elle être nuancée ?

La théorie des NMS peut être remise en cause car :

- certaines revendications existaient déjà par le passé. *Par exemple, dès le 19^{ème} siècle, des mouvements revendiquent des droits politiques pour les femmes.*
- l'opposition à toute organisation hiérarchisée et institutionnalisée est contestable. Les politiques environnementales, sanitaires, de lutte contre l'exclusion, pour le droit des femmes, ... ne laissent pas de côté la parole des associations ; ce n'est donc pas un fonctionnement horizontal et décentralisé.
- Recul de certaines mobilisations comme les mouvements régionalistes, qui ont surtout marqué les années 1980.
- Les questions matérielles n'ont jamais réellement disparu des mobilisations. Les enjeux « matérialistes » sont toujours d'actualité avec le développement de la lutte contre la précarité à cause du retour des inégalités économiques et sociales responsables de conflits relevant de la répartition des richesses (Chauvel, 2001).

Exemple de la mobilisation de Agir ensemble contre le chômage à l'origine de manifestations « matérialistes » sachant qu'elles concernent la défense de l'emploi et les salaires ; principalement organisées par les syndicats, loin devant les entrepreneurs de NMS. Question matérielle aussi avec la mobilisation de l'association Droit au logement (DAL).

- Remise en cause de la distinction même entre mouvement matérialiste et post-matérialiste puisque la revendication salariale peut accompagner une demande de reconnaissance ou d'évolution des conditions de travail. Inversement, la défense de la culture passe souvent par celle du droit au chômage des intermittents, celle de l'égalité hommes-femmes intègre la question de l'égalité salariale et du paiement des pensions alimentaires, ... De même, il existait une identité et une fierté ouvrières, défendues par syndicats et partis de gauche. Le mouvement ouvrier avait en effet, aussi une dimension « post matérialiste » : lutter pour des meilleures conditions de travail, de meilleurs salaires, c'est aussi lutter pour une certaine conception de la dignité et de l'égalité qui sont des valeurs en soi.
- Enfin la remise en cause des NMS post-matérialistes avec le creusement des inégalités. Exemple du mouvement des *Gilets Jaunes*.

3° Le féminisme comme exemple de « nouvel » objet de mobilisation

Malgré ses faiblesses, la théorie des NMS est reprise à son compte par Guy Groux pour analyser le mouvement féministe.

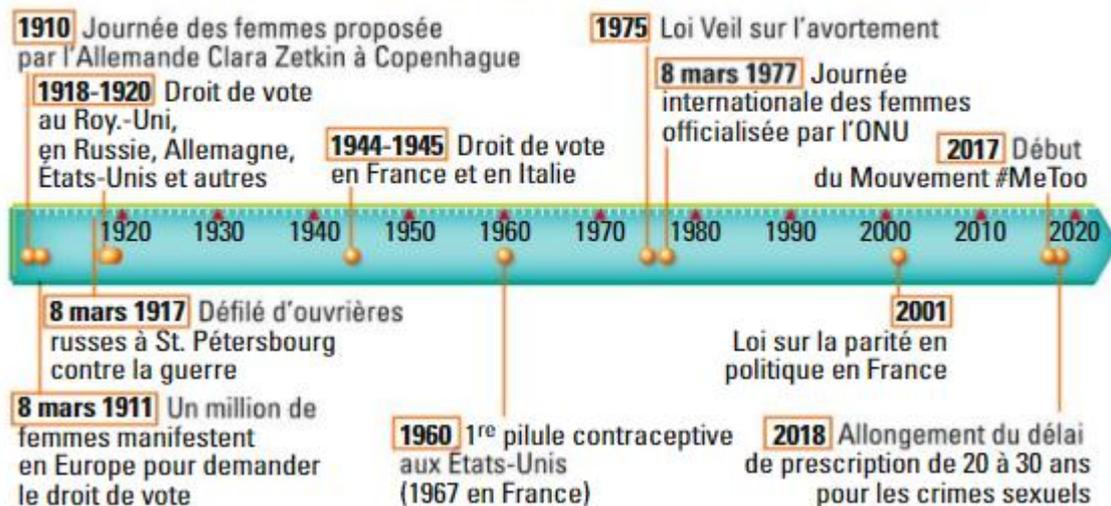
Document 26. La longue lutte pour l'égalité des sexes

Si les valeurs matérielles liées à la production économique occupent une place réelle dans les espaces de la mobilisation collective, elles jouent de moins en moins un rôle décisif sur le changement social. Elles tendent même parfois, par le biais des luttes qu'elles suscitent, au pur maintien de ce qui existe. [...] Ce n'est pas le cas d'autres types de conflits, qui renvoient à des registres et à des modes d'engagement socioculturels diversifiés. [...] Le mouvement des femmes, par son évolution même, demeure de ce point de vue exemplaire et incarne mieux que d'autres les nouvelles conflictualités. Sur la longue durée, du XIX^e siècle à nos jours, il passe en effet de luttes axées sur la condition ouvrière à des luttes plus globales concernant la condition féminine. Les luttes des femmes marquées par des revendications typiques, « à travail égal, salaire égal », « égalité professionnelle » sont depuis toujours

présentes dans la production économique. Mais après 1968, le mouvement des femmes s'est élargi considérablement. En revendiquant la libéralisation de la contraception et de l'avortement, le mouvement a débordé au-delà de la sphère privée et de l'usage du corps : il a remis en cause les codes moraux de la religion et de la famille tels qu'ils dominaient auparavant. D'autres enjeux visent à condamner non seulement les aspects les plus traditionnels ou institutionnels de la domination masculine, mais aussi ceux qui reflètent celle-ci dans ses traits les plus vils et les plus quotidiens (le viol, le harcèlement sexuel). Enfin, le mouvement débouche aujourd'hui sur le refus de certaines traditions politiques et de discriminations sexistes qu'elles entraînent.

Guy Groux, « Conflits et changement social aujourd'hui », *Sciences Humaines*, avril-mai 2000.

Quelques dates emblématiques en faveur des droits de la femme



Q1. Comment les revendications portées par le mouvement des femmes ont-elles évolué selon Guy Groux ?

Selon Guy Groux, on est notamment passé de revendications économiques à des luttes autour de la vie privée et de l'usage du corps.

Comme en témoigne la frise chronologique : jusqu'en 1945, les revendications concernent l'égalité dans le domaine du travail, à travail égal salaire égal, et de la citoyenneté, le droit de vote pour les femmes. À partir des années 1960, de nouvelles revendications apparaissent portant sur le corps, l'intime, la vie privée. Il s'agit de la possibilité d'avoir recours à la contraception, à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et de dénoncer le viol et les autres formes de violences sexuelles.

Q2. Les mobilisations autour des mouvements « #metoo » et « 5novembre16h47 » et de la lutte contre les féminicides vous semblent-elles illustrer ce qui est dit dans le texte ?

Les mobilisations autour des mouvements « #metoo » et « 5novembre16h47 » et de la lutte contre les féminicides illustrent le dernier passage du texte qui évoque la lutte contre la domination masculine, mais rappelle aussi des revendications plus anciennes, autour de l'égalité salariale. **Ces dernières revendications ne viennent pas remplacer les anciennes, elles les complètent, elles s'y ajoutent.**

4° Le développement des « luttes minoritaires »

Document 27. Un exemple de lutte minoritaire : action d'Act Up lors d'une Gay Pride



Q1. Peut-on définir une minorité à partir d'un critère numérique ?

Une minorité n'est pas définie à partir d'un critère numérique mais comme « un groupe de personnes qui en raison de leurs caractéristiques physiques ou culturelles, sont distinguées des autres dans la société dans laquelle ils vivent, par un traitement différentiel et inégal, et qui par conséquent se considèrent comme objet d'une discrimination collective ».

Q2. Comment peut alors se définir une « lutte minoritaire » ?

Lutte minoritaire = action collective menée par des groupes minoritaires qui cherchent une forme de reconnaissance de leur identité sociale et/ou une extension de leurs droits en tant que membres de ce groupe.

Les luttes minoritaires se développent en France dans les années 2000.

La mobilisation se fonde alors non sur une logique identitaire (la défense de pratiques culturelles ou religieuses) mais en lien à une demande d'égalité de traitement et de droit.

Q3. Pourquoi le document présente le concept de « lutte minoritaire » ?

Le document présente le concept de « lutte minoritaire », certes parce que les homosexuels sont minoritaires au sein de la population, mais surtout parce que le fait d'être homosexuel a, pendant longtemps, été considéré par la population majoritaire comme un statut « inférieur » et fait encore l'objet de jugements et actes homophobes. Ce genre d'évènement permet donc aussi de protester contre cette hiérarchisation, de demander l'égalité des droits entre les différentes communautés et la mise en place de certaines politiques, de manifester leur fierté d'être homosexuels, de soutenir la cause des homosexuels en tant qu'hétérosexuels, de faire la fête... Plus précisément, ce document illustre la lutte minoritaire dans la communauté homosexuelle d'Act Up, association de lutte contre le sida.

Q4. Proposez d'autres exemples de luttes minoritaires.

Les mouvements en faveur des droits civiques pour les Noirs aux États-Unis comme le mouvement « Black lives matter », les marches contre l'islamophobie en France, les actions menées par des associations de défense des handicapés... les mouvements de « sans » (sans papiers) ou altermondialistes (ATTAC), de mal logés, l'association Droit au logement créée en 1990, le collectif Agir ensemble contre le chômage (AC !) 1993, les grèves de la faim de travailleurs sans papiers (par exemple, dans l'église Saint-Bernard en 1996) ou encore le mouvement de chômeurs de l'hiver 1997 et plus récemment, des mobilisations environnementales (les grèves étudiantes pour le climat et le mouvement Extinction rébellion (2018) ...

[Pour le professeur (issu du Collège de France) :

Q. Dans quelle mesure ce renouvellement des objets contribue-t-il à celui des acteurs ?

Ce renouvellement des objets contribue à celui des acteurs dès lors que les acteurs de ces mobilisations veulent s'autonomiser vis-à-vis du champ partisan (ex : DAL). Mais de multi-appartenances sont possibles. Ex : création d'Attac soutenue par la fédération des finances de la CGT ou la FSU, celle d'AC ! par les syndicats SUD...]

CONCLUSION

La démocratie est un système vivant, fragile et en évolution constante. Elle constitue également un idéal vers lequel les sociétés peuvent tendre, et implique la participation active des citoyens qui peut se faire de manière très diversifiée, conventionnelle ou non, encadrée par des structures ou sur des formes plus libres comme un mouvement de fond pour le développement de formes de démocratie directe ou de démocratie participative en complément de la démocratie représentative jugée souvent par certains comme « hors sol » étant éloignée des préoccupations des citoyens français.